

LA PRESSE

CAISSE DE DÉPÔT
40 MILLIONS SUR LE
CANCER EN... AUSTRALIE !
PAGE 8

AFFAIRES

JEAN-PHILIPPE DÉCARIE
SUCCESSION ANIMÉE
CHEZ JARISLOWSKY FRASER PAGE 7

S&P TSX 12 361,20 +8,42 (+0,07%)	S&P 500 1428,39 +11,13 (+0,79%)	DOW JONES 13 245,68 +133,24 (+1,02%)	PÉTROLE 88,71 \$US +3,06 \$US (+3,57%)	DOLLAR 100,83 +0,50 ¢US
---	--	---	---	--------------------------------------

MONTRÉAL INC. ET MAINTENANT LA RELANCE

PAGES 2-3

CHANGEMENT BIENVENU

IDÉES-PUB POUR REDORER L'IMAGE DE MONTRÉAL

DES INVESTISSEURS CRAINTIFS?

PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

L'EUROPE SOUS TENSION

Nouvelles manifestations en Grèce, mesures fiscales pour les entreprises en France. PAGE 12

PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

PRÉSIDENTIELLE 2012

LE QUÉBEC DOIT RAVIVER SES LIENS COMMERCIAUX, SELON DESJARDINS

PAGE 4

Venez assister à notre présentation sur les perspectives mondiales et les marchés émergents en 2013.

Visitez le site www.affairesansfrontieres.ca/evenements pour confirmer votre place.

Montréal – Le 14 novembre
Québec – Le 15 novembre

AFFAIRES *sans* FRONTIÈRES^{MD}

Publié par la Banque HSBC Canada



HSBC

DÉPART DE GÉRALD TREMBLAY

UN CHANGEMENT BIENVENU

ANDRÉ DUBUC

Personne ne pleure le départ du maire Gérald Tremblay parmi les gens d'affaires que *La Presse Affaires* a joints hier. Montréal est sclérosé, déplore notamment le sondeur Jean-Marc Léger. La priorité de l'administration municipale devrait aller à l'amélioration de l'environnement d'affaires de la métropole, selon lui.

« Le sentiment est très morose à Montréal. Qu'il y ait un changement de garde, c'est très bien vu, dit le président du Groupe Léger Marketing, qui est en contact avec plusieurs membres du milieu des affaires en sa qualité de vice-président de la chambre de commerce de Montréal métropolitain. Dans un sondage qu'on a fait dernièrement, 94 % des gens d'affaires disent que l'environnement d'affaires ne s'était pas amélioré depuis 5 ans à Montréal. Alors qu'à Québec, tout est possible; à Montréal, rien n'est possible. »

À défaut de trouver un Bruce Wayne [Batman] montréalais, Nathalie Francisci, de Jobwings, souhaite voir une personnalité forte, solide, un leader courageux capable de s'attaquer au statu quo.

Ces propos trouvent écho chez Simon Prévost, président du regroupement des Manufacturiers et exportateurs du Québec.

« Le premier dossier, c'est l'accès à la ville, c'est fondamental. Actuellement, de la façon dont c'est organisé, il y a beaucoup de perte de productivité. Il y a des entreprises qui quittent Montréal au lieu de venir s'y installer », fait-il remarquer. Un exode qu'il évalue à environ 1 % des établissements, par an. Le taux de chômage y est aussi plus élevé que dans la province.

« Un des rôles du prochain maire, dit Robert Gagné, économiste et directeur du Centre sur la productivité de HEC Montréal, c'est d'assurer la mobilité des personnes et des marchandises dans sa ville pour que les entreprises et les individus prospèrent. »

Pour y arriver, la Ville doit se donner les moyens de livrer les meilleurs services au moindre coût en s'appuyant sur des principes de concurrence. « Moins on est nombreux, plus c'est facile de s'entendre et de faire de la collusion », souligne M. Gagné.

La succession

Mais qui les gens d'affaires montréalais voient-ils à la tête de leur ville?

« Franchement, quand je lis *La Presse* le matin, entre la démission du maire et l'assassinat d'un mafieux, ça fait un peu Gotham City. Mais que fait Batman? », se demande Nathalie Francisci, chef du développement corporatif chez Jobwings, premier éditeur national de sites internet d'emplois spécialisés.

À défaut de trouver un Bruce Wayne montréalais, la spécialiste du recrutement souhaite voir une personnalité forte, solide, un leader courageux capable de s'attaquer au statu quo. Un genre de Lucien Bouchard, à l'époque de la fondation du Bloc québécois au début des années 90, donne-t-elle en exemple. Elle cite aussi le maire actuel de New York, Michael Bloomberg.

Pour Jean-Marc Léger, deux qualités s'imposent: être audessus de tout soupçon et être un excellent gestionnaire. « Vous avez un fonceur que les citoyens souhaitent comme Denis Coderre. Dans nos sondages, les gens estiment que, lui, il pourrait faire le ménage, mais il a besoin d'un gars fort en gestion et en finance comme numéro deux. »

Le prochain maire doit voir grand pour sa ville, soutient Stephen Leopold, un vétéran de l'immobilier commercial à qui on a souvent prêté l'intention de vouloir se présenter à la mairie, ce qu'il a encore nié hier. Le maire doit avoir aussi le souci de livrer de bons services aux citoyens, à commencer par le déneigement des trottoirs.

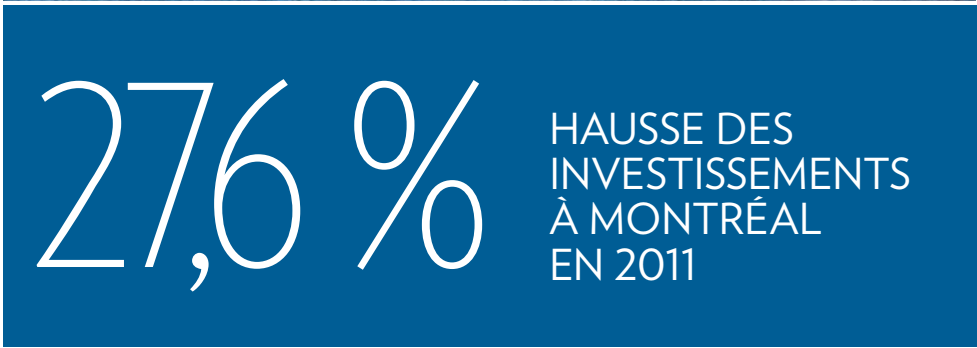
« Les gens veulent une nouvelle image pour Montréal », dit le président de Leopold Montréal Immobilier, et fondateur ainsi que président d'Audacité Montréal, qui fait campagne pour que le nouveau pont Champlain devienne la nouvelle signature emblématique de la ville.

Le courtier qui a longtemps pratiqué sa profession à New York rêve d'un Rudolph Giuliani, l'ex-maire de la métropole américaine qui était en poste à l'époque du 11 septembre 2001. « Il a nettoyé New York », avance M. Leopold.

En attendant de dénicher la perle rare, Montréal doit toutefois éviter de retomber dans l'immobilisme, met en garde la chambre de commerce du Montréal métropolitain. « Nous avons besoin d'une transition tranquille, comme disait M. Bergeron (le chef de Projet Montréal). Tous les projets d'infrastructures enclenchés doivent continuer parce qu'ils sont nécessaires », dit Michel Leblanc, président et chef de la direction.



PHOTO ROBERT SKINNER, ARCHIVES LA PRESSE



La corruption, un frein à l'ardeur des investisseurs ?

VINCENT BROUSSEAU-POULIOT

Les problèmes de collusion et de corruption ont provoqué le départ du maire Gérald Tremblay, mais freineront-ils les ardeurs des investisseurs potentiels à Montréal? Non, répondent catégoriquement la chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM) et la Ville de Montréal. Oui, selon l'économiste Claude Montmarquette, qui craint pour la réputation internationale de Montréal à court terme.

« Les investisseurs vont être prudents, ils vont attendre que tout ça se nettoie. Les travailleurs étrangers qui veulent s'établir ici vont aussi se poser des questions. Montréal doit faire un travail majeur pour rétablir sa réputation. Au-delà des millions perdus par les contribuables, la grande perte, c'est la réputation de Montréal », dit l'économiste Claude Montmarquette, PDG du groupe de recherche CIRANO et professeur émérite à l'Université de Montréal.

D'autres crises plus graves

Pour sa part, la CCMM doute que les enjeux de collusion/corruption et le départ du maire Tremblay influencent les investisseurs qui songent à s'établir à Montréal. « Nous n'avons aucun signal que des entreprises aient annulé ou retardé des investissements à Montréal à cause d'enjeux liés à la collusion ou la corruption. Les gens n'hésitent pas seulement pour des questions de collusion/corruption. Je ne pense pas que c'est ce qui se passe dans l'esprit des gens », dit Michel Leblanc, président et chef de la direction de la Chambre, qui reconnaît que « la situation sera plus visible à l'international avec la démission du maire Tremblay ». « Mais dans le passé, des villes comme Chicago et New York ont eu à traverser des crises beaucoup plus graves en matière de corruption », rappelle Michel Leblanc.

La Ville de Montréal ne croit pas non plus que les allégations de corruption et collusion influencent les investissements à Montréal. « Nous ne croyons pas

que cela influence les investissements des entreprises d'ici ou d'ailleurs, car si un projet est jugé rentable à Montréal, les investissements devraient se faire », a indiqué le directeur général de la Ville de Montréal, Guy Hébert, par courriel à *La Presse Affaires*.

Sur la scène politique, l'opposition officielle à l'hôtel de ville reste prudente dans son évaluation des conséquences de la

« Les investisseurs vont être prudents, ils vont attendre que tout ça se nettoie. Les travailleurs étrangers qui veulent s'établir ici vont aussi se poser des questions. Montréal doit faire un travail majeur pour rétablir sa réputation. »
— Claude Montmarquette, de CIRANO

collusion et de la corruption sur les investissements à Montréal. « La croissance économique est quand même bonne, mais les enjeux de collusion et de corruption pourraient soulever des doutes pour les investisseurs, dit la conseillère municipale de Vision Montréal, Véronique Fournier. Montréal n'a pas une presse internationale très intéressante. Ça entache la réputation de Montréal. »

Selon le Mouvement Desjardins, les investissements totaux (privés et publics) augmenteront de 14,6 à 14,9 milliards à Montréal en 2012, soit une hausse de 1,9 %. En 2011, les investissements à Montréal avaient augmenté de 27,6 %. En guise de comparaison, les investissements dans le reste du Québec ont augmenté de 1,5 % en 2011 et 6,7 % en 2012. « Ça ne va pas si mal à Montréal que ce qu'on pourrait penser à priori. Il y a une remontée du secteur manufacturier et le secteur touristique consolide ses acquis », dit Joëlle Noreau, économiste au Mouvement Desjardins.

« Nous n'avons aucun signal que des entreprises aient annulé ou retardé des investissements à Montréal à cause d'enjeux liés à la collusion ou la corruption. »

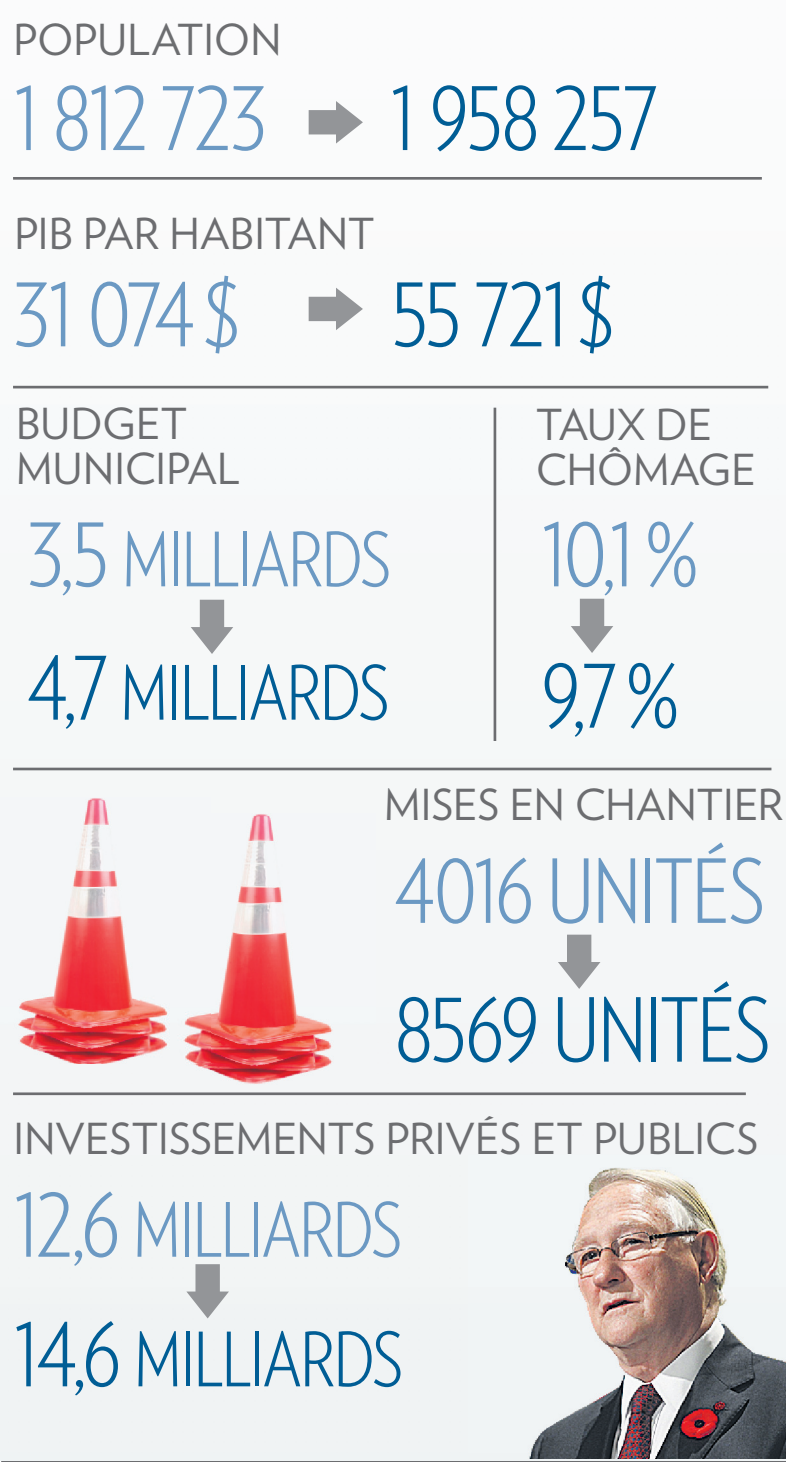
— Michel Leblanc, président de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain

DÉPART DE GÉRALD TREMBLAY

LES ANNÉES TREMBLAY

■ À son arrivée
(chiffres 2001)

■ À son départ
(chiffres 2011)



Des publicitaires veulent redorer l’image de Montréal

ISABELLE MASSÉ

L’image de Montréal est ternie. *La Presse Affaires* a donc demandé à des publicitaires et relationnistes d’imaginer des campagnes pour redorer l’image de la ville. Pour que Montréal redevienne beau aux yeux de ses habitants, des Québécois et des touristes. Coup de théâtre! En fin de journée, l’une des agences, kbs+p, a même décidé d’acheter une page de pub dans *La Presse* pour donner vie à son idée!

Montréal, ne démissionne pas!

« À titre de Montréalais, on doit retrousser nos manches et peser sur le bouton "Reset". On doit initier un mouvement collectif, faire appel aux forces vives de notre communauté: nos influenceurs, idoles, familles, voisins, artistes et... même nos médias doivent pousser à la roue. Il faut rallumer cette petite flamme de fierté en nous qui est passée trop rapidement en mode "pilote de poêle à gaz" alors que nous n’aurions jamais dû perdre le feu sacré! Devant toutes ces tribulations, il est de notre devoir de Montréalais ne pas se résigner. C’est dans ce contexte que nous lançons demain le mouvement Montréal ne démissionne pas!. La santé de notre ville est trop importante pour notre collectivité. Nous devons travailler de concert pour rallumer cette flamme et ne jamais démissionner! Par ailleurs, on s’est dit, tant qu’à en parler, passons

à l’action et achetons une page de pub! On va voir ce que ça va déclencher. »
— Mario Daigle, président de kbs+p Montréal

Une ville qui nous est propre

« Je vois une offensive citoyenne avec le slogan "Une ville qui nous est propre". Étant donné que les Montréalais semblent avoir perdu confiance en leurs élus et en l’autorité, je ferais parler les citoyens dans une vaste campagne de communications intégrées. Des citoyens représentant les différents groupes ethniques, classes sociales, et de tous âges, diraient pourquoi ils ont choisi Montréal et comment ils vivent à Montréal. Par exemple: pour l’offre culturelle, les entreprises d’ici, l’accès au fleuve, l’architecture, la diversité culturelle et ses quatre universités. Mais, même avant de commencer cette campagne, je ferais une consultation citoyenne. Si vous aviez à imaginer votre ville, que serait-elle? C’est un peu ça le slogan. »
— Mylène Forget, présidente de Massy Forget Langlois relations publiques

La valise chanceuse

« On réutilise l’argent sale! On envoie des enveloppes brunes aux blogueurs touristiques influents. On fait aussi une promotion dans plusieurs capitales internationales baptisée "La valise chanceuse"! On disperse les valises dans les

villes. On donne des indices sur les ondes de stations de radio. Le participant ou participante qui trouve la valise chanceuse gagne un billet d’avion pour venir visiter Montréal. Le billet est évidemment payé grâce à l’argent sale – des dollars canadiens– contenu dans la valise. Donc, on corrompt les touristes! La promotion comprend un bonus: un tour de yacht autour de l’île, pendant le séjour. »

— Alexandre Gadoua, directeur de création principal de Tank Communications (avec Christian O’Brien, concepteur rédacteur)

Montréal. Pas banale.

« Un slogan? "Montréal. Pas banale." Cela dit, il y a des moments, comme celui que l’on vit, où la pub est mieux de se taire. Elle n’est d’aucune utilité. Pire: en s’agitant, elle ne pourrait que rendre plus opaque ce que tout le monde espère plus transparent. La meilleure campagne à faire, c’est celle qui annoncera une nouvelle élection à la mairie et réconciliera les citoyens avec l’idée de démocratie municipale. Bien sûr, si vous croyez à la théorie du chaos, il y a toujours Clotaire Rapaille qui est disponible. Maintenant, si on parle de Montréal elle-même, je crois que sa réputation est sauvée. Il se pourrait même qu’à l’international, tous ces scandales ajoutent au romantisme alternatif de cette ville où l’on ne s’ennuie jamais. »
— Hugo Léger, vice-président création de DentsuBos



Investissez en toute tranquillité.

Pour investir en toute confiance, choisissez Fonds communs Manuvie. Nos 125 années d’expérience dans le secteur de la gestion financière nous ont permis d’acquérir une expertise en matière de fonds communs et de nous distinguer de nos concurrents. Notre équipe mondiale de gestionnaires administre un portefeuille diversifié de fonds de très grande qualité pour vous aider à préparer votre avenir.

Parlez-en à votre conseiller ou visitez fondscommunsmanuvie.ca



 **Fonds communs Manuvie**

Pour votre avenir^{MC}

Les Fonds Manuvie et les Catégories de société Manuvie sont gérés par Fonds communs Manuvie. Les noms Manuvie et Fonds communs Manuvie, le logo qui les accompagne, le titre d’appel « Pour votre avenir », les quatre cubes et les mots « Solide, Fiable, Sûre, Avant-gardiste » sont des marques de commerce de La Compagnie d’Assurance-Vie Manufacturers qu’elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.

LA PRESSE AFFAIRES ÉCONOMIE AMÉRICAINE

Un partenariat à réinventer

Les livraisons du Québec vers les États-Unis diminuent depuis 12 ans

RUDY LE COURS

Les résultats de l'élection présidentielle d'hier changent peut-être la donne quelque peu, mais le Québec ne doit ménager aucun effort pour relancer ses relations commerciales, touristiques et culturelles avec les États-Unis.

L'an dernier, le Québec a dégagé un excédent commercial de 21,9 milliards de dollars avec son grand voisin. Seule l'Alberta a fait davantage, grâce avant tout à ses livraisons d'hydrocarbures. L'Ontario, qui exporte aux États-Unis plus que le triple des livraisons québécoises, a en comparaison un surplus d'à peine 890 millions, soit trois fois moins que la petite Nouvelle-Écosse.

Néanmoins, les livraisons québécoises vers les États-Unis n'ont pas cessé de diminuer depuis le tournant du millénaire. En 2002, elles s'élevaient à 57,2 milliards,

comparativement à moins de 43 milliards l'an dernier.

Dans la nouvelle édition de *Perspective Revue d'analyse économique* publiée par le Mouvement Desjardins, l'économiste Joëlle Noreau dresse un portrait méticuleux des nombreuses facettes des relations tissées serrées entre le Québec et les États-Unis et des défis qu'elles posent.

Elle cerne les causes du déclin de nos exportations qui ont eu pour effet de créer un déficit structurel de nos échanges commerciaux internationaux, à l'intérieur d'une décennie seulement.

En 2001, le Québec avait enregistré un surplus de 9,1 milliards. En 2002 est survenue la fermeture de l'usine GM à Boisbriand qui a, à elle seule, retranché de façon récurrente près de 1 milliard d'exportations.

L'éclatement de la technobulle a entraîné la faillite de Nortel et la disparition d'acteurs importants comme C-Mac.

« À ces éléments s'ajoutent les

LE COMMERCE AVEC LES ÉTATS-UNIS

	EXPORTATIONS		IMPORTATIONS		BALANCE
	millions	% du total	millions	% du total	millions
Canada	330 088	73,7	220 879	49,5	109 209
Québec	42 960	67,6	21 036	28,2	21 924
Ontario	142 433	78,5	141 543	55,5	890
Alberta	80 646	86,2	15 727	64,2	64 919
Colombie-Britannique	14 002	42,1	17 419	43,1	-3417

Sources : Statistique Canada, Industrie Canada, Desjardins, Études économiques, La Presse Affaires

déconvenues de l'industrie du bois (conflit commercial sur le bois d'œuvre, effondrement du marché résidentiel américain, etc.), le déclin continu de la demande pour le papier journal et l'appréciation du dollar canadien », note M^{me} Noreau.

Les ravages de la remontée du huard sont de double nature : diminution de la compétitivité des manufacturiers exportateurs et de la valeur de leurs ventes en dollars américains converties en dollars canadiens.

En prime, le prix du baril de pétrole (Brent) est passé de 30 \$US à jusqu'à 140 \$US et demeure bien au-dessus des 100 \$US, ce qui gonfle la valeur de nos importations.

M^{me} Noreau note que ce sont quelques États qui accaparent le gros des livraisons québécoises : New York, où se retrouvent des usines de Bombardier et de NovaBus, le Texas, où sont présentes CAE et encore Bombardier, la Pennsylvanie, où Domtar et Cascades exploitent des usines, le Tennessee, grand centre de transformation d'Alcoa, bien présente chez nous, et le Vermont, où IMB exploite une usine en étroite relation avec sa filiale de Bromont.

« On estime généralement au Québec qu'entre 30 % et 50 % de

l'ensemble du volume du commerce bilatéral est attribuable aux échanges entre les filiales appartenant à la même entreprise », poursuit l'économiste.

Au fil de la décennie, les pays émergents, à commencer par la Chine et le Mexique, ont ravi des parts de marché du Québec chez nos voisins. Cela s'est traduit par une diminution des ventes estimée à 25 milliards entre 2000 et 2008.

Sagement, le Québec a choisi de diversifier ses débouchés. « Toutefois, il ne peut négliger le fait que les États-Unis sont encore la plus grande et la plus diversifiée des économies de la planète et que les chaînes d'approvisionnement nord-américaines sont interreliées », note M^{me} Noreau.

Elle note aussi une nette dégradation du solde touristique : force du huard oblige, les Québécois se rendent de plus en plus chez l'Oncle Sam alors que ses citoyens magasinent sur l'internet des destinations meilleur marché.

Pourtant, le touriste américain doit être dorloté parce que c'est lui qui dépense le plus chez nous par nuitée, et de loin : 153 \$ en 2010 comparativement à 88 \$ en moyenne pour tous les autres touristes. Il faudra

parvenir à l'attirer de nouveau avec une offre renouvelée, en élaboration. Le rayonnement de notre culture unique est sûrement une piste à développer.

Les investissements américains de même que leurs dépenses en immobilisations au Québec sont aussi en déclin depuis 2004, mais ils restent la plus forte présence de capitaux étrangers chez nous.

Pour en attirer d'autres, le rôle des six délégations et représentations devra être dynamisé en tenant compte de préoccupations communes comme l'approvisionnement en énergie et le respect de l'environnement.

M^{me} Noreau relève enfin les efforts déployés par les chambres de commerce et autres regroupements d'entreprises qui démarchent sur le marché américain. « Cette "conquête du sud" se fait en même temps que celle qui vise à gagner les marchés outre-mer (Europe et Asie notamment). L'objectif est de profiter des marchés en émergence tout en réduisant la dépendance face à un seul client comme les États-Unis », dit-elle.

Ces initiatives louables ne doivent pas éclipser le fait que notre voisin restera encore longtemps notre premier partenaire commercial.

AFFAIRES700

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

WEST-ISLAND, boul. Pierrefonds
Bâtisse commerciale en très bon état, très bien située, plus de 10 000 pi car., très bon revenu. Inf.: 514-865-9056.

715 FINANCEMENT

1-514-241-7000 Sécur Finance
Prêts hyp.: rés., localifs, comm., construction
www.securfinance.com

AVIS800

801 AVIS LÉGAUX



Avis de radiation temporaire et de limitation permanente

AVIS est par la présente donné que **Monsieur Michel Gilbert**, permis numéro 01523-73, exerçant sa profession à Montréal, a été trouvé coupable par le conseil de discipline, à savoir :

- Entre le ou vers le 3 avril 2001 et le ou vers le 8 juin 2010, en omettant notamment, de conserver au dossier de sa cliente, ses notes d'entrevue de chaque session de psychothérapie;
- Entre le ou vers le 13 décembre 2007 et le ou vers le 28 août 2009, en formulant lors de correspondances, de rapports ou durant son témoignage, diverses critiques ou opinions non-fondées selon les principes scientifiques généralement reconnus en neuropsychologie, relativement à l'indication ou aux rôles ou à la valeur de l'opportunité des tests ou des évaluations neuropsychologiques, notamment dans le cas de sa cliente;
- [Retiré]
- Dans le cadre d'une enquête concernant le dossier 200910-147, en entravant madame Suzanne Castonguay syndique adjointe, depuis le ou vers le 26 mai 2010, notamment en négligeant de la rencontrer, malgré plusieurs demandes verbales et écrites de celle-ci, de se rendre disponible pour les fins d'une telle rencontre, allant même jusqu'à négliger de lui faire connaître ses disponibilités à cet effet;

Le tout en contravention des articles 1 et 14 du Code de déontologie des psychologues (R.R.Q., c. C-26, r.148.1), des articles 5, 7 et 64.3 du Code de déontologie des psychologues (R.R.Q., c. C-26, r.148.1.001), ainsi que de l'article 3 du Règlement sur la tenue des dossiers et des cabinets de consultation des psychologues (R.R.Q., c. C-26 r. 154.1).

Dans sa décision rendue le 4 octobre 2012 et signifiée le 6 octobre 2012, le conseil de discipline a condamné l'intimé à une amende de 2000 \$ sur le chef 1, à une limitation permanente de son droit d'exercer la psychologie dans le domaine de la neuropsychologie sur le chef 2 et à une radiation temporaire de trois (3) mois sur le chef 4. Le conseil a ordonné à la secrétaire du conseil de discipline de faire publier, aux frais de l'intimé, un avis de cette décision, conformément à l'article 156 du Code des professions. L'intimé a aussi été condamné au paiement des déboursés. Le conseil lui a accordé un délai de 3 mois pour acquitter l'amende et les déboursés.

Avis est donné que **Monsieur Michel Gilbert** est radié du Tableau de l'Ordre pour une période de trois (3) mois à compter du 6 novembre 2012. L'ordonnance de limitation permanente d'exercer la psychologie dans le domaine de la neuropsychologie est effective à compter du 6 octobre 2012.

Le présent avis est donné en vertu de l'article 156 du Code des professions.
Ville Mont-Royal, ce 7 novembre 2012
Me Édith Lorquet
Secrétaire du conseil de discipline

805 AVIS DIVERS, COMMUNIQUÉS

Cet **AVIS** est pour **M. JEAN-GUY LEBEAU** Il a 90 jours pour récupérer ses biens et effets personnels entreposés au 6495 rue Hochelaga, Montréal, après quoi ils seront libérés.

715 FINANCEMENT

1^{ère} / 2^e HYPOTHÈQUE ET CONSTRUCTION
Commercial • Industriel • Résidentiel
DENCOL, 514-342-1356 (agent protégé)

MIRABEL St-Colomban, 250 000 \$, 1^{ère} hypothèque 10% + boni, sur terre 34 arpents, subdivisée en 31 terrains, lac privé, source d'eau naturelle, zone résidentielle. Valeur 1 200 000\$, Louis Joseph 450 973-4926

801 AVIS LÉGAUX



Avis de radiation temporaire et de limitation permanente

AVIS est par la présente donné que **Monsieur Michel Gilbert**, permis numéro 01523-73, exerçant sa profession à Montréal, a été trouvé coupable par le conseil de discipline, à savoir :

- Entre le ou vers le 3 avril 2001 et le ou vers le 8 juin 2010, en omettant notamment, de conserver au dossier de sa cliente, ses notes d'entrevue de chaque session de psychothérapie;
- Entre le ou vers le 13 décembre 2007 et le ou vers le 28 août 2009, en formulant lors de correspondances, de rapports ou durant son témoignage, diverses critiques ou opinions non-fondées selon les principes scientifiques généralement reconnus en neuropsychologie, relativement à l'indication ou aux rôles ou à la valeur de l'opportunité des tests ou des évaluations neuropsychologiques, notamment dans le cas de sa cliente;
- [Retiré]
- Dans le cadre d'une enquête concernant le dossier 200910-147, en entravant madame Suzanne Castonguay syndique adjointe, depuis le ou vers le 26 mai 2010, notamment en négligeant de la rencontrer, malgré plusieurs demandes verbales et écrites de celle-ci, de se rendre disponible pour les fins d'une telle rencontre, allant même jusqu'à négliger de lui faire connaître ses disponibilités à cet effet;

Le tout en contravention des articles 1 et 14 du Code de déontologie des psychologues (R.R.Q., c. C-26, r.148.1), des articles 5, 7 et 64.3 du Code de déontologie des psychologues (R.R.Q., c. C-26, r.148.1.001), ainsi que de l'article 3 du Règlement sur la tenue des dossiers et des cabinets de consultation des psychologues (R.R.Q., c. C-26 r. 154.1).

Dans sa décision rendue le 4 octobre 2012 et signifiée le 6 octobre 2012, le conseil de discipline a condamné l'intimé à une amende de 2000 \$ sur le chef 1, à une limitation permanente de son droit d'exercer la psychologie dans le domaine de la neuropsychologie sur le chef 2 et à une radiation temporaire de trois (3) mois sur le chef 4. Le conseil a ordonné à la secrétaire du conseil de discipline de faire publier, aux frais de l'intimé, un avis de cette décision, conformément à l'article 156 du Code des professions. L'intimé a aussi été condamné au paiement des déboursés. Le conseil lui a accordé un délai de 3 mois pour acquitter l'amende et les déboursés.

Avis est donné que **Monsieur Michel Gilbert** est radié du Tableau de l'Ordre pour une période de trois (3) mois à compter du 6 novembre 2012. L'ordonnance de limitation permanente d'exercer la psychologie dans le domaine de la neuropsychologie est effective à compter du 6 octobre 2012.

Le présent avis est donné en vertu de l'article 156 du Code des professions.
Ville Mont-Royal, ce 7 novembre 2012
Me Édith Lorquet
Secrétaire du conseil de discipline

805 AVIS DIVERS, COMMUNIQUÉS

LUC LANGEVIN prédit que le billet de 20\$ dans le poivron portera le # de série ARU997108.

RioCan Ouverture d'un bureau régional aux États-Unis

La société de placement immobilier RioCan, propriétaire du centre commercial le DIX30 à Brossard, cherche à ouvrir un nouveau bureau régional aux États-Unis d'ici janvier dans le but d'y accroître ses activités.

Selon le chef de la direction Edward Sonshine, le nouveau bureau, qui fonctionnerait de la même façon que les autres établissements régionaux de la société au Canada, aiderait RioCan à améliorer ses activités.

M. Sonshine croit que les activités réalisées au nouveau bureau seront au moins aussi bien réalisées

qu'ailleurs et qu'elles permettront probablement d'obtenir des économies dès le premier jour.

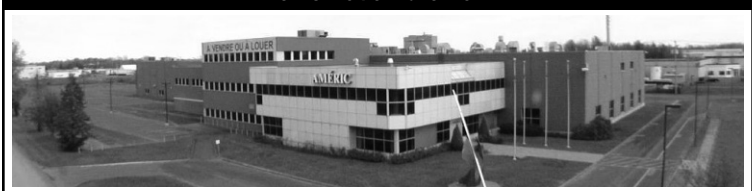
La société de placement immobilier spécialisée dans les centres commerciaux a affiché hier un bénéfice de 125 millions de dollars, soit 42 cents par part, pour le troisième trimestre terminé le 30 septembre, ce qui représente une baisse d'environ 25 % par rapport à celui de 168 millions, ou 63 cents par action, réalisé à la même période l'an dernier.

L'action de RioCan a perdu 2 cents hier à la Bourse de Toronto et s'échangeait à 26,85 \$.

— La Presse Canadienne

À VENDRE AUX ENCHÈRES

à l'Hôtel Universel, 5000 Sherbrooke Est, Montréal
Le 28 novembre 2012



DRUMMONDVILLE 2525 Canadien
Bâtiment industriel vacant – Superficie 126,000 pi². Idéal pour fabrication, transformation, distribution et storage. Localisé dans le Parc Industriel et visible de l'autoroute 20. Hauteur 28 pieds, terrain 317,400 pi², stationnement + 350 places, 4 quais de chargement. Évaluation municipale 2011 : \$4,173,800
MISE À PRIX : \$2,400,000

Visites à heures précises : 12 novembre 14h • 14 novembre 14h • 19 novembre 14h • 22 novembre 11h

SERA ÉGALEMENT VENDU
Immeuble à revenu tout loué de 16 logements, situé au 111 Major, Ste-Agathe- des-Monts.
Revenu brut : \$126,000 **MISE À PRIX : \$850,000**

www.contacts.ca
Téléphones : 450-923-9300 ou 1-877-603-9300
Société Immobilière Contact inc., Agence immobilière



SNC • LAVALIN

Avis de dividende

Le conseil d'administration de la société Groupe SNC-Lavalin inc. a déclaré un dividende trimestriel de vingt-deux cents (0,22 \$) l'action sur les actions ordinaires en circulation de la société, payable le 30 novembre 2012 aux actionnaires inscrits aux registres de la société à la fermeture des bureaux le 16 novembre 2012.

Par ordre du conseil d'administration
Arden R. Furlotte,
Vice-présidente et
secrétaire de l'entreprise
Montréal (Québec)
Le 2 novembre 2012

Groupe **SNC • LAVALIN** inc.

À L'AGENDA

■ PRÉVISIONS ■ RÉEL BPA: bénéfice par action K: millier M: million G: milliard

AUJOURD'HUI	
Bombardier	BPA 3T: 11¢
Industrielle Alliance	BPA 3T: 70¢
Rona	BPA 3T: 40¢
Saputo	BPA 2T: 65¢
WestJet	BPA 3T: 44¢

LUNDI 12 NOVEMBRE	
Easyhome	BPA 3T: 22¢
Enerflex	BPA 3T: 24¢
Matador Res.	BPA 3T: 10¢US
Vermillion	BPA 3T: -22¢US

Source: Bloomberg

DEMAIN	
CAE	BPA 2T: 18¢
Canadian Tire	BPA 3T: 1,67\$
Cineplex	BPA 3T: 41¢
Great-West	BPA 3T: 51¢
Tim Hortons	BPA 3T: 72¢

MARDI 13 NOVEMBRE	
Chorus Aviation	BPA 3T: 15¢
Mediagrip Interactive	BPA 2T: 24¢
Osisko Mining	BPA 3T: 5¢
Paladin Labs	BPA 3T: 53¢
Shoppers Drug Mart	BPA 3T: 81¢

VENDREDI 9 NOVEMBRE	
Commerce de gros (É.-U.)	sept.: 0,4% août: 0,5%
Prix des importations (É.-U.)	oct.: 0,0% sept.: 1,1%
Telus	BPA 3T: 1,07\$

MERCREDI 14 NOVEMBRE	
Ind. des prix à la prod. (É.-U.)	oct.: 0,1% sept.: 1,1%
Ventes au détail (É.-U.)	oct.: -0,1% sept.: 1,1%
Loblaw	BPA 3T: 77¢
Metro	BPA 4T: 1,18\$

SUDOKU

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations: www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

			9	5		
4			3			
2	6			8	9	
	4	7	2			9
			9	7	1	
	5			3		4
		3	7			8
7				5	6	2

Niveau de difficulté : DIFFICILE 2434

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

4	6	1	3	8	9	7	2	5
5	3	9	7	2	6	4	1	8
7	8	2	1	5	4	3	9	6
8	9	6	2	7	5	1	3	4
2	1	4	8	6	3	9	5	7
3	7	5	9	4	1	8	6	2
6	5	3	4	9	7	2	8	1
1	4	8	5	3	2	6	7	9
9	2	7	6	1	8	5	4	3

Par Fabien Savary 2433

POUR NOUS JOINDRE

La Presse Affaires, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
lpa@lapresse.ca

ORBITE ALUMINAE

Le chef des affaires scientifiques est parti

HUGO FONTAINE

L'un des principaux concepteurs de la technologie novatrice au cœur des projets d'Orbite Aluminae a quitté la société à la fin octobre. Celui qui occupait le poste de chef des affaires scientifiques, Joël Fournier, se tourne désormais vers d'autres occasions plus lucratives pour lui, mais liées à la même base technologique. «C'est vraiment une décision d'affaires», a-t-il assuré à *La Presse Affaires*.

Grâce à sa technologie brevetée, Orbite compte produire de l'alumine, matière première de l'aluminium, à partir de

gisements d'argile gaspésiens. Selon Orbite, le procédé génèrera en même temps une foule de sous-produits allant de l'hématite aux terres rares en passant par des métaux précieux comme le gallium ou le scandium.

Docteur en chimie physique, M. Fournier a joint Orbite en 2007. Son nom est maintenant attaché à divers brevets obtenus par l'entreprise, à côté du nom du président et chef de la direction, Richard Boudreault.

La technologie d'Orbite repose sur la lixiviation à l'acide chlorhydrique, un procédé qui n'appartient pas

à Orbite, mais que la société montréalaise a adapté pour l'extraction d'alumine. Le procédé de base peut toutefois être utilisé dans de nombreux autres secteurs, affirme M. Fournier, notamment pour «des technologies relatives à différents matériaux ou minéraux». M. Fournier est resté discret sur la nature exacte de ses projets à venir.

«J'y crois»

M. Fournier reste disposé à conseiller Orbite au besoin. Il réaffirme sa foi en la technologie d'Orbite. «J'y crois. Je suis sûr que ça va marcher.»

Orbite complète actuellement la construction d'une usine d'alumine de haute pureté (pour des utilisations de haute technologie) à Cap-Chat. Orbite compte utiliser les revenus de cette usine pour le développement de son projet majeur: la construction d'une usine d'alumine métallurgique (pour les alumines) à Grande-Vallée, en 2014. La valeur actuelle nette de ce projet est de 4,8 milliards sur 25 ans, selon l'évaluation d'Orbite.

Le président d'Orbite, Richard Boudreault explique que M. Fournier quitte la société parce que «la partie

recherche de notre travail est terminée». M. Fournier confirme : «Maintenant, ça devient plus un défi d'ingénierie que de technologie».

Luisa Moreno, analyste chez Euro Pacific Canada, ne fait pas de cas du départ du chef des affaires scientifiques. «Je pense que M. Fournier était le bras droit de Richard Boudreault, qui continue d'être le principal responsable du volet scientifique et de la recherche et du développement chez Orbite», observe-t-elle.

Joël Fournier assure quitter Orbite en très bons termes. «J'ai gardé mes actions et mes options», souligne-t-il.

Le 9 juillet, M. Fournier a vendu sur le marché un bloc de 150 000 actions, à des prix variant entre 2,15 et 2,21\$. Il indique que cela n'avait aucun lien avec son départ. Selon les registres de transactions d'initiés, il possède encore 203 000 actions, soit environ 0,1 % des actions en circulation, ainsi que 200 000 options. M. Fournier a cessé d'être un initié le 29 octobre dernier.

Après avoir grimpé jusqu'à 3,69\$ en septembre, le titre d'Orbite (ORT sur la Bourse de Toronto) a clôturé à 2,71\$ hier.

Résolu 111 emplois perdus à Shawinigan

Produits forestiers Résolu a annoncé hier l'arrêt définitif de la machine à papier numéro 10 à l'usine Laurentide située à Shawinigan, entraînant la perte d'une centaine d'emplois.

L'entreprise a expliqué par voie de communiqué que l'arrêt de la machine est la conséquence d'une réduction de la demande ainsi que d'une hausse de la capacité sur le marché pour le papier produit par la machine numéro 10.

L'usine Laurentide, qui compte actuellement 388 employés, produit annuellement plus de 350 000 tonnes métriques de papiers pour impression commerciale avec deux machines. La machine numéro 10 produit 125 000 tonnes métriques par année. Son arrêt, qui s'effectuera le 26 novembre prochain, entraînera une réduction de près de 111 emplois.

Résolu a précisé que cet arrêt n'affectera cependant pas la machine numéro 11, dont la production annuelle est de près de 225 000 tonnes métriques.

Le président et chef de la direction de Résolu, Richard Garneau, a ajouté que la demande et la capacité sur le marché, la force du dollar canadien, les augmentations des coûts de transport et de carburant, de même que le coût élevé de la fibre, ont également compté parmi les facteurs sur lesquels la direction a fondé sa décision.

— La Presse Canadienne

ProSep Perte réduite et revenus gonflés

L'entreprise montréalaise ProSep a affiché hier une plus petite perte pour son deuxième trimestre, ce qu'elle a attribué à une hausse d'environ 50 % de ses revenus et à une réduction de ses dépenses totales.

La perte du fournisseur de services de traitement pour l'industrie pétrolière s'est établie à 1,6 million de dollars, soit 8 cents par action, pour le trimestre clos le 30 septembre, comparativement à une perte de 2,5 millions, ou 26 cents par action, à la même période un an plus tôt.

Le chiffre d'affaires de ProSep a atteint 10,3 millions, ce qui se compare à des revenus de 6,9 % au troisième trimestre de l'an dernier.

Selon ProSep, la hausse des revenus s'explique principalement par la croissance de 168 % des produits dans la région Asie-Pacifique.

L'action de ProSep a perdu hier 10 cents, soit 10 %, à la Bourse de Toronto, pour clôturer à 91 cents.

— La Presse Canadienne

Pour le revenu, tournez ici...

Fidelity a tout prévu en matière de placements à revenu

avec des fonds qui ont fait leurs preuves...

	1 AN	3 ANS	5 ANS	DEPUIS LA CRÉATION
Fonds Fidelity Revenu mensuel	9,9 %	9,3 %	5,0 %	8,0 %
Fonds Fidelity Répartition de revenu ¹	8,0 %	10,7 %	5,9 %	9,1 %
Fonds Fidelity Dividendes	9,0 %	7,6 %	3,6 %	7,9 %
Fonds Fidelity Dividendes Plus	15,4 %	14,5 %	8,2 %	11,8 %

... et de nouvelles occasions

NOUVEAU (DEPUIS LE 9 MAI 2012)	TOUT JUSTE LANCÉS	
Fonds Fidelity Revenu fixe tactique	Fonds Fidelity Dividendes américains	Fonds Fidelity Revenu mensuel américain

Découvrez votre solution de placement à revenu de Fidelity.



Pour en savoir davantage

- communiquez avec votre conseiller en placements
- visitez fidelity.ca/us_revenu

¹ Anciennement connu sous le nom de Fonds Fidelity Revenu mensuel élevé.
Rendements annuels composés au 30 septembre 2012 (série B, après déduction des frais) : Fonds Fidelity Dividendes, Fonds Fidelity Dividendes Plus et Fonds Fidelity Répartition de revenu : depuis la création, le 25 mai 2005; Fonds Fidelity Revenu mensuel : depuis la création, le 6 novembre 2003.
Veuillez lire le prospectus d'un fonds et consulter votre conseiller en placements avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. Les investisseurs verseront des frais de gestion et des charges et pourraient devoir verser des commissions ou des frais de maintien; de plus, ils pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Les taux de rendement indiqués sont les taux de rendement antérieurs totaux, composés sur une base annuelle. Les résultats tiennent compte de la fluctuation de la valeur liquidative des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ils excluent les frais d'acquisition, de rachat, de distribution et autres frais facultatifs, de même que l'impôt sur le revenu payable par tout détenteur de titre, qui ont pour effet de réduire le rendement. Fidelity Investments est une marque déposée de FMR LLC.
© 2012. 629159.1.0

LA PRESSE AFFAIRES

À la recherche de titres sous-évalués



JEAN GAGNON
COLLABORATION SPÉCIALE
LA SÉLECTION

Après cinq ans chez le gestionnaire de fonds montréalais Van Berkom et associés, Philippe Hynes a fondé Tonus Capital où il gère, depuis octobre 2007, un fonds d’actions nord-américaines dont les actifs sous gestion totalisent aujourd’hui 25 millions de dollars.

L’approche de Tonus Capital consiste à rechercher les bonnes entreprises qui se s’échangent en deçà de leur valeur intrinsèque. « Comme le marché est efficace, les occasions ne sont pas très nombreuses », explique M. Hynes. C’est pourquoi il préfère bâtir des positions importantes dans les entreprises qu’ils jugent actuellement sous-évaluées, mais possédant un potentiel d’appréciation important à plus long terme.

Ainsi, son portefeuille se limite à une quinzaine de titres qui lui ont procuré un rendement de 19,5 % depuis le début de l’année. Pour lui, le risque ne se définit pas comme étant la volatilité du portefeuille par rapport à un indice de référence, mais plutôt la destruction du capital. « En achetant des titres

sous-évalués en fonction de notre modèle d’évaluation, nous nous assurons une marge de sécurité qui diminue le risque d’une perte importante », dit le gestionnaire. Voici quelques titres qui font partie de son portefeuille.

Primerica (PRI)
Cours (hier): 28,71\$
Haut et bas (52 semaines): 21,50\$ et 30,29\$
Bénéfices par action: 2,63\$
Dividende: 1%

Auparavant une filiale de Citigroup, PRI a fait l’objet d’un délestage en avril 2010. Elle est un leader de la distribution de produits financiers auprès des ménages à revenu moyen en Amérique du Nord et compte plus de 90 000 agents licenciés. « Pour m’assurer de la qualité de l’entreprise et de la rigueur quant à la formation de ses agents et du développement des outils internes, je me suis inscrit à leur programme de formation », explique Philippe Hynes. Souvent, par le passé, questionnée à propos de son réseau de ventes que l’on associait à une structure pyramidale, PRI est réglementée au Québec par l’Autorité des marchés financiers, ce qui ajoute à la crédibilité du fonctionnement de l’entreprise, note le gestionnaire.

Il prévoit que le bénéfice par action augmentera cette année de plus de 15 %, comme ce fut le cas l’année dernière. Grâce à des flux de trésorerie élevés, PRI a racheté depuis le délestage 19 millions de ses propres actions, soit environ 25 % des actions en circulation.

DeVry (DV)
Cours: 26,80\$
Haut et bas (52 semaines): 18,15\$ et 42,37\$
Bénéfices par action: 1,78\$
Dividende: 1,12%

L’entreprise dont le siège social est en Illinois exploite plusieurs établissements d’enseignement privé postsecondaires. Les deux dernières années ont été difficiles, car l’industrie a dû faire face à plusieurs changements réglementaires visant à modifier certaines pratiques. En avril 2010, le titre se négociait à 75 \$, près de trois fois le prix d’aujourd’hui.

La tendance pourrait maintenant s’inverser. DeVry exploite des écoles de médecines et d’infirmiers à l’abri des changements que subit l’industrie, explique M. Hynes. « Ces écoles génèrent 40 % des profits de l’entreprise, et les demandes d’inscription sont nettement supérieures aux places disponibles », dit-il. Elle présente

un excellent bilan avec 175 millions de dollars de liquidités, estime le gestionnaire.

Grâce à trois acquisitions, l’entreprise s’est aussi dotée d’une forte présence au Brésil.

PHI Helicopters (PHI)
Cours: 30,03\$
Haut et bas (52 semaines): 18,96\$ et 33,14\$
Bénéfices par action: 0,97\$
Dividende: Aucun

Ce groupe est le plus important exploitant d’hélicoptères dans le golfe du Mexique. Il a donc été durement touché par l’explosion en 2012 de la plateforme de forage exploitée par BP qui a causé un important déversement de pétrole dans le golfe. De 30 plateformes en exploitation avant l’accident, il n’en restait que 12 en 2011. Mais les activités ont repris et, d’ici la fin de 2012, il y en aura 35. D’autres s’ajoutent en 2013 et 2014, prévoit Philippe Hynes. Chaque plateforme nécessite deux hélicoptères pour le transport des employés.

Le bénéfice par action devrait surpasser 2\$ en 2013 et 3\$ en 2014, estime le gestionnaire. Le titre se négocie présentement quelque peu sous sa valeur comptable de 31 \$. Historiquement, les exploitants d’hélicoptères se

négocient plutôt entre 1,3 et 1,5 fois la valeur comptable, note M. Hynes.

Liberty Ventures (LVNTA)
Cours: 58,34\$
Haut et bas (52 semaines): 40\$ et 59,60\$
Bénéfices par action: 1,25\$
Dividende: aucun

L’entreprise faisait jusqu’à l’été partie de Liberty Interactive (LINTA), dont l’un des actionnaires principaux est le magnat des médias John Malone. LINTA a été fractionnée en deux entités indépendantes, ce qui a donné naissance à LVNTA. Celle-ci détient des actions de sociétés ouvertes, dont Expedia (EXPE) et TripAdvisor (TRIP). « LVNTA a encore près de 2 milliards en liquidités à investir, et John Malone possède une excellente feuille de route en ce qui a trait à la création de valeur pour les actionnaires », dit Philippe Hynes.

NOTRE
SPÉCIALISTE
PHILIPPE HYNES
Gestionnaire
montréalais de fonds
chez Van Berkom
et associés

Une perte réduite et des objectifs relevés pour Ubisoft

AGENCE FRANCE-PRESSE

PARIS — L’éditeur de jeux vidéo Ubisoft a publié hier une perte nette réduite de près de 13 % et un chiffre d’affaires supérieur aux objectifs, au cours du premier semestre de son exercice décalé 2012-2013, tout en affichant des objectifs annuels revus à la hausse.

Au terme de la période achevée au 30 septembre, la perte nette s’élevait à 32,3

tablant désormais sur un montant compris entre 1,20 et 1,26 milliard d’euros comparativement à 1,16 et 1,20 milliard précédemment.

Pour le troisième trimestre en cours, le groupe prévoit augmenter « de 13 % à 23 % » ses revenus par rapport à la période correspondante de l’exercice 2011-2012, avec un objectif de chiffre d’affaires compris « entre 740 et 800 millions » d’euros.



PHOTO FOURNIE PAR UBISOFT

Ubisoft s’attend à réaliser un deuxième semestre financier record, grâce notamment au succès de la sortie du troisième épisode de la saga *Assassin’s Creed III*.

Ce résultat s’explique essentiellement par les dépenses de marketing liées à la sortie de titres phares programmées pour le troisième trimestre qui ont généré « une hausse importante des frais commerciaux », explique le PDG, Yves Guillemot, dans le communiqué.

Il souligne toutefois que « ces plans marketing ambitieux autour d’*Assassin’s*

Creed III et *Far Cry 3* se concrétiseront par une fin d’année exceptionnelle, avec une croissance significative de nos ventes et de notre rentabilité ».

Le groupe a donc relevé la fourchette haute de son objectif de résultat d’exploitation courant pour l’ensemble de l’exercice, attendu désormais entre 70 et 100 millions, comparativement à 70 et 90 millions prévus précédemment.

Selon le PDG, la société entend ainsi « confirmer les progrès réguliers enregistrés depuis 24 mois », et s’attend à réaliser « un deuxième semestre financier record », grâce notamment au succès de la sortie du troisième épisode de la saga *Assassin’s Creed III*, avec un objectif de « plus de 3,5 millions » d’exemplaires écoulés en première semaine.

« JE NE VOIS PAS D'AUTRE SOLUTION QUE D'ATTENDRE. »

Une volatilité accrue force bien des gens à jouer de prudence, alors que la faiblesse des taux incite d'autres à prendre trop de risque afin de générer un rendement. Et pourtant, il est possible d'atteindre un meilleur équilibre.

La **Catégorie Mackenzie Sentinelle Revenu stratégique** cherche cet équilibre supérieur entre risque et récompense grâce à son approche stratégique qui voit au-delà des sources de revenu traditionnelles.

PRENEZ LE CONTRÔLE.

Croissance d'un placement de 10 000 \$ depuis novembre 2009

	1 an	Depuis le lancement 16/11/2009
Catégorie Mackenzie Sentinelle Revenu stratégique (série A)	10,9 %	8,9 %
Moyenne de la catégorie des fonds équilibrés canadiens neutres Morningstar	8,1 %	4,5 %

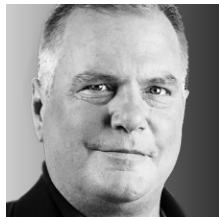
Source : Morningstar, au 30 septembre 2012

Veuillez communiquer avec votre conseiller ou visitez **placementsmackenzie.com/strategique** pour d'autres idées.

Mackenzie
PLACEMENTS

Les placements dans les fonds communs peuvent donner lieu à des courtages, des commissions de suivi, des frais de gestion et autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués correspondent au rendement annuel composé historique total, compte tenu des variations de la valeur des titres et du réinvestissement de toutes les distributions, mais sans prendre en considération les frais d'acquisition, frais de rachat, frais de distribution et autres frais accessoires ou impôts sur le revenu payables par tout investisseur et qui viendraient réduire ce rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur varie fréquemment et leur rendement antérieur peut ne pas se reproduire. Rendement au 30 septembre 2012.

Succession animée chez Jarislowsky Fraser



JEAN-PHILIPPE
DÉCARIE
CHRONIQUE

O n s'y attendait depuis quelques années déjà et c'est donc sans surprise qu'on a appris le départ à la retraite de Stephen Jarislowsky, 87 ans, le financier montréalais le plus connu du Canada. Ce qui est surprenant, c'est que cette annonce coïncide avec le départ de deux de ses plus proches collaborateurs qui abandonnent Jarislowsky Fraser pour fonder leur propre firme d'investissement.

Stephen Jarislowsky prépare depuis quelques années sa succession au poste de président et chef de la direction de la société qu'il a fondée en 1955 à Montréal, et qui a déjà géré jusqu'à 55 milliards de dollars en placements financiers.

Il avait confié récemment à ma collègue Hélène Baril – dans un portrait à paraître dans le prochain numéro de *La Presse Affaires Magazine* – qu'il entendait quitter ses fonctions d'ici la fin de l'année.

C'est finalement lundi, à la suite d'une réunion du conseil d'administration tenue à Toronto, que M. Jarislowsky a décidé d'annoncer son départ qui a lieu en même temps que celui de deux piliers de sa firme, Len Racioppo, président et président du comité de stratégie d'investissement, et Marc Trottier, membre du comité exécutif.

Les deux associés vont quitter leurs fonctions chez Jarislowsky Fraser à la fin du mois pour fonder leur propre

société de gestion-conseil. Et c'est cette décision qui a précipité l'annonce du départ de M. Jarislowsky, a expliqué hier, en entrevue, Pierre Lapointe, qui a été nommé président du comité de direction de quatre associés qui va remplacer le poste de PDG chez Jarislowsky Fraser.

Le communiqué qui a annoncé ces changements lundi soir était assez ambigu, puisqu'on expliquait que ces mouvements de troupes visaient à faciliter le processus de planification de la succession de la société.

Il fallait comprendre succession à la direction de la société et non pas planification successorale de M. Jarislowsky. Si cela avait été la dernière option, on aurait pu interpréter le départ de MM Racioppo et Trottier comme le résultat d'un différend sur la propriété future de la firme.

« Cela n'a rien à voir. MM Racioppo et Trottier ont décidé de quitter la société et on a donc décidé d'annoncer en même temps le départ prévu depuis longtemps de M. Jarislowsky à titre de PDG, dit Pierre Lapointe.

« M. Jarislawsky ne quitte pas la firme qu'il a fondée. Il reste comme président du conseil et il continue de gérer une multitude de comptes personnels. Il va tout simplement déléguer les opérations courantes et c'est le comité de direction que je préside qui va lui succéder », explique M. Lapointe, en



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

Stephen Jarislowsky préparait depuis quelques années sa succession au poste de président et chef de la direction de la société qu'il a fondée en 1955 à Montréal.

poste chez Jarislowsky Fraser depuis 27 ans.

M. Lapointe, qui était vice-président exécutif et directeur du comité exécutif depuis 1995, insiste pour dire qu'il s'agit strictement d'un processus de succession du management et que rien ne change dans la philosophie et la politique de gestion « conservatrice » de la firme, réputée pour son style d'investisseur à long terme.

Depuis des lustres, Jarislowsky Fraser a toujours réussi à se classer parmi le *top 10* des meilleurs gestionnaires de fonds au Canada. Stephen Jarislowsky y a imprimé son approche simple: investir dans des entreprises dont on comprend bien les activités et conserver ses investissements le plus longtemps possible.

Au fil des décennies, la firme s'est fait confier une multitude de mandats de gestion d'actifs de caisses de retraite, de fondations et de comptes d'entreprises. La firme a aujourd'hui quelque 37 milliards d'actifs financiers sous gestion.

Si le montant semble impressionnant, il est nettement inférieur à ce qu'a déjà géré Jarislowsky Fraser dans un passé encore tout récent. En 2006, ce sont 55 milliards d'actifs qui étaient sous la gestion de la société montréalaise. Au sortir de la crise boursière de 2008, ses actifs sous gestion n'étaient plus que de 43,4 milliards.

On le sait, depuis 10 ans, les rendements sur les marchés boursiers nord-américains ont

été nuls. Jarislowsky Fraser a souffert de cette disette de rendement d'autant qu'elle n'investit que sur le marché des actions.

Stephen Jarislowsky n'a jamais voulu s'aventurer dans les *hedge funds*, les fonds d'infrastructures ou les fonds immobiliers, « ces patentes » complexes qu'il ne comprenait pas. Au-delà de leurs innombrables défauts, certains de ces nouveaux instruments financiers ont cependant livré leur part de rendement.

L'un des paris de la nouvelle équipe de direction de Jarislowsky Fraser sera justement d'arrimer la politique « conservatrice » d'investissement de la firme à la modernité des nouveaux instruments financiers.

Audi
Vorsprung durch Technik



L'évènement Pays du quattro^{MD}

**Audi s'est toujours distinguée par sa traction intégrale quattro.
Et maintenant, aussi par ces taux.**



L'ÉVÈNEMENT
PAYS DU
quattro[®]



Audi Q5 2.0 TFSI quattro 2013

**LOCATION
À PARTIR DE**

398 \$*
par mois
avec acompte
de 6 480 \$

► DÉPÔT DE SÉCURITÉ : 0 \$

Audi A4 2.0 TFSI quattro 2013

**LOCATION
À PARTIR DE**

398 \$*
par mois
avec acompte
de 5 000 \$

► DÉPÔT DE SÉCURITÉ : 0 \$

Vivez l'expérience quattro^{MD} à taux avantageux.

Rien ne permet autant à Audi de se distinguer que sa légendaire traction intégrale quattro. En déplaçant au besoin sa puissance d'une roue à l'autre, le système quattro vous offre une traction et une maîtrise inégalées. Et cette performance incomparable s'accompagne d'une offre incomparable : aucun dépôt de sécurité. Alors évitez de vous enliser; **visitez audi.ca dès aujourd'hui.**

LES OFFRES PRENNENT FIN LE 30 NOVEMBRE.

© Audi Canada, 2012. *Offres de location d'une durée limitée présentées par Audi Finance sur approbation de crédit sur les modèles Audi Q5 2.0 TFSI quattro 2013 avec boîte de vitesse Tiptronic et Audi A4 2.0 TFSI quattro 2013 avec boîte manuelle à 6 vitesses. *Si vous louez un Audi Q5 2.0 TFSI quattro 2013 avec vitesse Tiptronic ou une Audi A4 2.0 TFSI quattro 2013 avec boîte manuelle à 6 vitesses au PDSF de base de 41 995 \$/41 795 \$ à un taux de location de 3,3 % /2,4 % pendant 36 mois, les paiements seront de 398 \$ par mois, y compris la prélocation, le transport (1 995 \$) et la taxe sur le loyer (100 \$). Montants dus au début du bail : acompte de 6 480 \$/5 000 \$ (ou échange équivalent), montant de la première mensualité (398 \$), droits environnementaux pour les pneus (15 \$) et frais d'inscription (46 \$ au Registre des droits personnels et réels mobiliers. Taxes, immatriculation, assurances et autres options en sus. Obligation totale : 20 869 \$/19 389 \$. Frais de 0,30 \$/km /0,25 \$/km pour le kilométrage supérieur à 16 000 km par an assumés par le locataire. Aucun dépôt de sécurité requis. Voyez votre concessionnaire pour les détails. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Les offres se terminent le 30 novembre 2012 et peuvent être modifiées ou annulées sans préavis. Une commande du concessionnaire ou un échange peut être nécessaire. Modèles européens montrés avec équipements en option pouvant ne pas être disponibles au moment de l'achat.

« Audi », « A4 », « Q5 », « TFSI », « Vorsprung durch Technik » et l'émblème des quatre anneaux sont des marques déposées d'Audi AG. Pour en savoir plus sur Audi, voyez votre concessionnaire, composez le 1 800 367 AUDI ou visitez-nous au www.audi.ca.

CAISSE DE DÉPÔT

Investissement dans un centre de recherche en Australie

PHILIPPE MERCURE

Toujours à la recherche de placements générant des rendements imperméables aux cycles économiques, la Caisse de dépôt et placement du Québec compte depuis hier un nouveau type d'investissement dans son portefeuille: un centre de recherche sur le cancer.

L'institution a en effet investi 40,5 millions de dollars dans le Victorian Comprehensive Cancer Centre de Melbourne, un centre de recherche sur le cancer qui ouvrira ses portes en 2016 en Australie.

Le centre de recherche médical vient ainsi rejoindre les aéroports, hôpitaux et autres centres de congrès déjà détenus par la Caisse.

« Cet investissement fait partie de notre portefeuille d'infrastructures et répond à nos objectifs de réaliser des investissements à long terme dans des actifs de qualité qui puissent donner un rendement stable et prévisible », a expliqué Macky Tall, vice-président principal, investissements et infrastructures, à la Caisse.



La Caisse de dépôt et placement a investi 40,5 millions de dollars dans le Victorian Comprehensive Cancer Centre de Melbourne (notre illustration), un centre de recherche sur le cancer qui ouvrira ses portes en 2016 en Australie.

Comment faire pour toucher du rendement avec un centre de recherche sur le cancer ? La recette est la

même que pour tous les placements du portefeuille d'infrastructures de la Caisse.

Dans ce cas-ci, l'institution s'est associée à Plenary Group Australia, le leader australien des partenariats

public-privé (les fameux PPP). Plenary construira et exploitera les installations du centre de recherche sur une période de plus de 25 ans, en retour de paiements du gouvernement de l'État de Victoria, en Australie. La Caisse, qui finance 20 % du projet par l'entremise de son investissement, touchera à son tour une partie des paiements versés à Plenary. M. Tall a précisé que les revenus touchés ne dépendront pas du nombre de patients qui seront traités au centre et que la Caisse ne sera jamais impliquée dans la gestion du projet.

Risques minimisés

M. Tall a aussi souligné le fait l'État de Victoria a une excellence cote de crédit, soit AAA, et que l'économie de l'Australie se porte bien, ce qui réduit les risques du projet.

Plenary est un partenaire connu de la Caisse, qui a investi 139,2 millions à ses côtés plus tôt cette année dans quatre autres projets incluant des casernes militaires, des postes de police et une cour de justice.

« Étant donné que les revenus ne dépendront pas du nombre de patients traités ni du contexte économique, on peut dire que la volatilité des revenus anticipés pour cet investissement est plus faible que la moyenne » a dit M. Tall.

Le portefeuille d'infrastructures de la Caisse s'élève maintenant à 6 milliards de dollars, sur des actifs totaux sous gestion de 165 milliards de dollars.

ENDETTEMENT

La situation des consommateurs s'améliore

LA PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Le pourcentage des dettes en souffrance des consommateurs canadiens a chuté pendant l'été à son niveau d'avant la récession, même si le total des sommes dues continue d'augmenter, selon Equifax Canada.

La société de surveillance

du crédit a annoncé hier qu'une proportion de seulement 1,22 % des dettes demeurait impayée après 90 jours ou plus, durant le trimestre de juillet à septembre.

Il s'agit d'une forte baisse par rapport au résultat de 1,37 % constaté au cours du précédent trimestre, et du taux de dettes en souffrance

le moins élevé enregistré depuis le début de 2007, avant la récession.

Dettes non hypothécaires

Equifax a indiqué que les Canadiens avaient continué d'augmenter le total des dettes non hypothécaires, qui incluent les dettes de cartes de crédit, les prêts bancaires

et les prêts de financement automobile.

Les dettes non hypothécaires des Canadiens ont totalisé 489 milliards de dollars au troisième trimestre, en hausse par rapport à celles de 484,7 milliards du deuxième trimestre.

Les soldes des cartes de crédit continuent de baisser,

tandis que les autres produits de crédit comme les prêts bancaires et les marges de crédit affichent une croissance très modérée par rapport à la même période l'an dernier, selon Equifax.

La plus importante hausse a été enregistrée du côté des prêts exclusifs de financement automobile.

POSTES CANADA

200 \$ pour activer une nouvelle adresse

HUGO DE GRANDPRÉ

OTTAWA — L'opposition craint que de nouveaux frais de 200 \$ qui seront facturés aux promoteurs immobiliers pour l'inscription de nouvelles adresses résidentielles et commerciales soient refileés aux consommateurs sous forme d'une « taxe postale ».

Ce nouveau « partage partiel des coûts » a été annoncé par Postes Canada lundi et est passé largement inaperçu. La facturation s'appliquera dès

janvier à l'activation de nouvelles adresses pour des boîtes à lettres communautaires, c'est-à-dire des boîtes partagées par les résidents ou commerçants d'un même quartier.

« Les acheteurs de nouvelles maisons doivent déjà composer avec des taxes municipales, une taxe de bienvenue, une taxe scolaire, une taxe d'eau et j'en passe. Mais voilà que les conservateurs vont maintenant imposer une taxe postale », a dénoncé le député néo-démocrate Pierre-Luc Dussault au

cours de la période de questions, hier.

« À partir du 1^{er} janvier, a ajouté M. Dussault, pour un nouveau quartier de 100 maisons, par exemple, ce sera une taxe de 20 000 \$ au total pour les entrepreneurs en construction. Et on imagine à qui ils vont refile la facture. »

Postes Canada n'a pas nié la possibilité qu'au bout du compte, ce soient les consommateurs ou les commerçants qui aient à payer la note. Mais la société d'État a évoqué ses

piètres performances financières pour justifier la nécessité d'un tel partage de coûts.

« En 2011, Postes Canada a enregistré sa première perte financière annuelle en 17 ans. Elle a ensuite enregistré des pertes aux deux premiers trimestres de 2012 », peut-on lire dans un communiqué de presse.

Ces pertes s'élevaient à 10 millions de dollars avant impôts pour les deux premiers trimestres de 2012 et à 327 millions pour l'année 2011.

« Les promoteurs assument régulièrement la plupart des coûts de toutes ces installations », a-t-on aussi fait valoir, évoquant d'autres « services essentiels » comme l'électricité, l'eau, le téléphone ou le câble.

Postes Canada n'a pas dévoilé les revenus qu'elle espérait générer avec ces nouvelles mesures. La société a cependant indiqué que les nouveaux lotissements venaient ajouter entre 150 000 et 200 000 adresses chaque année.

CLARET, une des plus grandes firmes indépendantes de gestion de portefeuilles pour individus au Québec s'agrandit.

Nous recherchons des gestionnaires avec clientèle établie qui partagent notre philosophie:

- Offrir des services personnalisés
- Maximiser le rendement en minimisant les nuits blanches

Depuis sa fondation en 1996, Claret s'agrandit pour une 2^e fois et est déménagée au:

2000, Avenue McGill College
suite 1150
Montréal (Québec) H3A 3N4
1 888 842 6110 • 514 842 6110

CLARET.CA
INFO@CLARET.CA



SORTIR DU PLACARD AU TRAVAIL

Les femmes sont plus réticentes



NATHALIE CÔTÉ

COLLABORATION SPÉCIALE

Les mentalités ont évolué, mais il demeure délicat pour une personne homosexuelle de sortir du placard au bureau. Plusieurs craignent encore un impact négatif sur leur carrière, surtout les femmes.

« Je ne sais pas si c'est parce que les filles aiment les vêtements, mais elles ont de la difficulté à sortir du placard au travail », lance avec humour Martine Roy, administratrice de Fierté au travail.

Les femmes hésitent plus que les hommes à dévoiler leur orientation sexuelle au boulot. Elles la cachent encore davantage aux personnes avec lesquelles elles ont un rapport hiérarchique, constate Line Chamberland, professeure au département de sexologie de l'UQAM. « Pourtant, la majorité des participantes à notre étude ne faisaient pas de cachette quant à leur orientation sexuelle avec leur famille et leurs amis », note-t-elle.

Elles craindraient une double discrimination, soit en tant que femmes et lesbiennes. Plus nombreuses que les hommes à travailler avec des clientèles vulnérables, comme infirmière ou enseignante par exemple, elles redoutent la perception de celles-ci. « C'est une clientèle avec laquelle il peut y avoir une proximité physique. C'est une question sensible, car il peut toujours y avoir une mauvaise interprétation des situations », observe M^{me} Chamberland. D'autres peuvent s'en servir comme prétexte pour nuire à la travailleuse.

Homophobie diffuse

Ses recherches ont montré que les comportements homophobes directs ou violents sont rares. L'époque où l'on était congédié de l'armée pour homosexualité, comme Martine Roy l'a vécu elle-même, est révolue.

Par contre, les blagues péjoratives, les stéréotypes, les imitations caricaturales et les



PHOTO FRANÇOIS ROY, ARCHIVES LA PRESSE

« Aujourd'hui, c'est l'employé qui choisit son employeur. Créer un bon climat de travail permet d'avoir un meilleur taux de rétention et d'attirer des talents », explique Martine Roy, administratrice de Fierté au travail.

commentaires négatifs envers les homosexuels en général demeurent. Environ 17 % des 399 lesbiennes interrogées par M^{me} Chamberland en ont été témoins.

« Les gens ont trouvé des façons plus subtiles de discri-

psychologique. C'est plus facile à prouver. »

Les plaintes de discrimination au travail basées sur l'orientation sexuelle sont d'ailleurs assez rares. La Commission des droits de la personne en a reçu seulement sept en 2011-2012.

« Les grandes entreprises ont de plus en plus de politiques de gestion de la diversité. Elles créent ainsi des milieux de vie intéressants pour leur personnel. Mais ça ne veut pas dire que tout est rose. Il reste de la discrimination, même dans certains milieux jugés plus ouverts. » — Steve Foster, président-directeur général du Conseil québécois des gais et lesbiennes

miner, constate Steve Foster, président-directeur général du Conseil québécois des gais et lesbiennes. C'est parfois difficile de démontrer l'homophobie en milieu de travail. Pour les victimes, la meilleure solution est souvent d'agir sur la base du harcèlement

Pour échapper aux commentaires désobligeants et à la discrimination, les homosexuels, hommes et femmes, utilisent de nombreuses stratégies. « C'est toutefois rare de nos jours que des gens s'inventent une personnalité hétérosexuelle », note M^{me} Chamberland.

Des comités en milieu de travail

L'homophobie est moins présente qu'avant, mais il reste du travail à faire, selon M. Foster. « Les grandes entreprises ont de plus en plus de politiques de gestion

organisations commencent à s'afficher comme étant ouvertes à la différence. En 2008, huit sociétés ayant des regroupements pour les employés gais, lesbiennes et transgenres ont fondé l'organisme pan-canadien Fierté au travail. Aujourd'hui, 44 entreprises en font partie. Le but est d'offrir des ressources aux employés homosexuels, mais aussi de sensibiliser leurs collègues. « Aujourd'hui, c'est l'employé qui choisit son employeur, indique M^{me} Roy, employée d'IBM et représentante du Québec au sein de l'organisme. Créer un bon climat de travail permet d'avoir un meilleur taux de rétention et d'attirer des talents. »

Prochain objectif: inciter les PME à entrer dans le mouvement.

En 2013, plus d'un milliard de tablettes et de téléphones intelligents seront vendus

AGENCE FRANCE-PRESSE

NEW YORK — Les ventes mondiales de tablettes informatiques et de téléphones multimédias devraient franchir la barre du milliard d'unités l'an prochain, selon une étude du cabinet de recherche Gartner publiée hier.

Au total 821 millions d'appareils mobiles devraient être vendus cette année, et 1,2 milliard en 2013, selon Gartner, pour qui cette popularité va

aussi avoir des effets sur les usages des entreprises.

« Pour la plupart des entreprises, les téléphones intelligents et les tablettes ne remplaceront pas entièrement les PC, mais l'omniprésence et la popularité croissante des tablettes changent la façon dont les entreprises envisagent leur stratégie en termes d'appareils et la façon dont les consommateurs adoptent les appareils », souligne Carolina Milanese,

chargée de recherche chez Gartner.

« Les tablettes devraient être l'accélérateur-clé de la mobilité » dans les entreprises, qui devraient en acheter 13 millions d'ici 2016, juge Gartner.

Sur ce créneau des entreprises, le logiciel d'exploitation Window 8 devrait atteindre une part de marché de 39 % en 2016, mais rester en troisième position derrière Apple et Android, le logiciel de Google.



DOSSIER EMPLOI-FORMATION

INDUSTRIE DU CAMIONNAGE

QUELS SONT LES MÉTIERS LIÉS À CE SECTEUR?

À VENIR

17 novembre
24 novembre
1^{er} décembre

Restauration
Services sociaux
Santé animale

À NE PAS MANQUER CE SAMEDI

LA PRESSE

PARTONS!

VOYAGE



Tous les mercredis et samedis dans *La Presse*



2013
Employeurs de choix
au Canada

Par Aon Hewitt

LES CONCESSIONNAIRES SPINELLI

AU PALMARÈS 2013 DES EMPLOYEURS DE CHOIX AU CANADA!

C'est véritablement une grande année pour SPINELLI : en plus de célébrer son 90^e anniversaire en 2012, l'entreprise vient d'entrer dans le prestigieux club sélect des meilleurs employeurs au pays en se classant en 12^e place au classement des 50 employeurs de choix au Canada.

REJOIGNEZ L'ÉQUIPE DE L'UN DES MEILLEURS EMPLOYEURS AU CANADA!

- Conseillers(ères) aux ventes, véhicules neufs et d'occasion
- Conseillers(ères) services financiers
- Conseillers(ères) techniques
- Apprentis techniciens

Envoyez votre CV ou contactez-nous par courriel au carrieres@spinelli.com

SPINELLI

CONCESSIONNAIRES DE PASSION

HONDA

INFINITI

LEXUS

MAZDA

NISSAN

SCION

TOYOTA

LA PRESSE AFFAIRES INVESTIR

LES BOURSES

ÉTATS-UNIS

S&P 500 > 12 mois

FERMETURE 1 428,39
VAR. 1J 0,79 %
52 SEM. HAUT 1 474,51

1 AN +13,98 %
BAS 1 158,66

DANS LE MONDE

FERMETURE
VAR. 1J
52 SEM. HAUT
BAS

pts
(%)
2,15
0,87
0,70
0,61
0,79
0,28
0,00
0,90
0,24
-0,38
0,59

CANADA

S&P/TSX TORONTO > 12 mois

FERMETURE 12 361,20
VAR. 1J 0,07 %
52 SEM. HAUT 12 788,63

1 AN -0,38 %
BAS 11 209,55

TITRES GAGNANTS

EN %

VOLUME FERM (\$)

VAR (%)

TERRA ENERGY (TT) 3 965 244 0,35 94,44

VOODOVOX (VVX) 14 133 0,02 50,00

ISOTECHNIKA (ISA) 1 625 600 0,05 50,00

STARFIELD RES. (SRU) 900 000 0,01 40,00

CANICKEL MIN. (CML) 1 900 0,25 31,58

EN \$

VOLUME FERM (\$)

VAR (\$)

FAIRFAX FINAN. (FFH) 19 265 368,20 1,92

ROYAL GOLD (RGL) 3 717 87,00 1,40

GEORGE WESTON (WVN) 77 166 65,19 1,22

COASTAL ENERGY (CCN) 1 485 409 20,37 1,21

TECK RES./A (TCK.A) 2 357 35,64 1,04

TITRES PERDANTS

EN %

VOLUME FERM (\$)

VAR (%)

TUCKAMORE CAP. (TX) 366 200 0,21 -26,32

PETAQUILLA MINE. (PTQ) 4 760 570 0,49 -23,44

COEUR D'ALENE (CDM) 283 454 23,88 -20,69

STOCKPORT EXPL. (SPT) 126 000 0,08 -20,00

CENTRIC HEALTH (CHH) 123 800 0,50 -16,67

EN \$

VOLUME FERM (\$)

VAR (\$)

COEUR D'ALENE (CDM) 283 454 23,88 -6,23

CATAMARAN (CCT) 203 274 47,91 -1,61

ATLANTIC POWER (ATP) 1 282 624 13,20 -1,59

MORGUARD (MRC) 2 150 109,54 -1,46

VALEANT PHARMA. (VAX) 394 958 53,61 -1,42

TSX CROISSANCE

PETITES CAPITALISATIONS > 12 mois

FERMETURE 1 303,14
VAR. 1J 0,09 %
52 SEM. HAUT 1 696,14

1 AN -21,02 %
BAS 1 153,90

PLUS ACTIFS

VOLUME FERM (\$)

VAR (%)

SAGRES ENERGY (SGI) 7 346 383 0,02 -25,00

BRIXTON METALS (BBB) 3 797 910 0,20 0,00

ENABLENCE TECH. (ENA) 3 440 380 0,02 50,00

CROWN GOLD (CWM) 3 160 500 0,04 16,67

PORTO ENERGY (PEC) 2 353 200 0,05 0,00

SUNDANCE ENER. (SNV) 2 017 535 0,03 100,00

SIMBA ENERGY (SMB) 1 968 754 0,13 -3,70

ANATOLIA ENER. (AEE) 1 911 000 0,04 16,67

COLUMBUS ENER. (CEL) 1 898 250 0,07 55,56

FALCON OIL & GAS (FO) 1 822 791 0,22 0,00

PÉTROLE

West Texas Intermediate, contrat à terme

88,71 \$US

Pétrole

WEST TEXAS INT.

BRENT

Fermeture 88,71 \$US 111,07 \$US

Variation 1 JOUR +3,06 \$US +3,34 \$US

Variation 1 SEM. +3,54 % +1,82 %

FONDS INDICIELS

FERM. 1J (\$)

VAR. 1J (%)

1 AN (%)

S&P/TSX comp. (XIC) 19,50 -0,01 -0,05 -0,41

S&P/TSX 60 (XIU) 17,80 0,02 0,11 0,34

S&P/TSX fin. (XFN) 23,05 -0,03 -0,13 9,14

S&P/TSX éner. (XEG) 16,18 0,01 0,06 -7,96

S&P/TSX or (XGO) 20,50 0,30 1,49 -22,61

Oblig. c. terme (XSB) 28,92 -0,04 -0,14 -1,13

Oblig. l. terme (XBB) 31,40 -0,07 -0,22 0,96

S&P 500 (XSP) 16,34 0,11 0,68 14,11

CANADA LPA 100 (QUOTIDIEN)

La Presse Affaires présente une sélection de 100 titres inscrits à la Bourse de Toronto.

	FERM. (\$)	VARIATION 1J (\$)	(%)	VOLUME (100)	VAR. ANNÉE (%)	CETTE ANNÉE (%)	52 SEM. HAUT	BAS	DIV. ANN.
MATÉRIAUX	3 148,24	pts	1,03		-1,81				
▲ Tembec (TMB)	2,34	0,17	7,83	2 962	-16,13	4,15	1,97	0,00	
▲ Iamgold (IMG)	15,22	0,58	3,96	13 767	-5,93	23,79	9,31	0,26	
▲ Teck Res. (TCK.B)	33,53	0,65	1,98	14 740	-6,63	44,00	26,02	0,80	
▲ Osisko (OSK)	9,59	0,13	1,37	5 472	-2,54	13,31	6,25	0,00	
▲ Semafo (SMF)	3,94	0,05	1,29	7 640	-40,30	9,48	2,92	0,04	
▲ Domtar (UFS)	79,97	0,96	1,22	150	-1,89	99,86	70,25	1,80	
▲ Agnico-Eagle (AEM)	54,55	0,63	1,17	7 753	47,23	56,98	31,50	0,80	
▲ Goldcorp (G)	43,74	0,48	1,11	34 539	-3,25	55,00	32,34	0,54	
▲ Barrick (ABX)	35,28	0,28	0,80	31 277	-23,55	54,05	31,18	0,80	
▲ Canam (CAM)	5,84	0,04	0,69	100	42,44	5,94	2,81	0,00	
▲ Kinross (K)	9,26	0,05	0,54	27 449	-20,38	15,23	7,15	0,16	
▲ Agrium (AGU)	106,40	0,47	0,44	2 656	55,60	107,50	66,00	1,03	
▲ Potash (POT)	40,19	0,05	0,12	11 641	-4,56	50,25	38,31	0,83	
▼ Turquoise Hill (TRQ)	8,86	-0,09	-1,01	2 942	-46,48	21,41	7,55	0,00	
▼ Cascades (CAS)	4,73	-0,09	-1,87	838	6,77	5,18	3,80	0,16	
CONSOMMATION COURANTE	1 977,72	pts	0,14		12,68				
▲ Weston (George) (WN)	65,19	1,22	1,91	772	-4,26	70,12	57,00	1,44	
▲ Molson Coors (TPX.B)	43,26	0,75	1,76	159	-4,08	46,32	39,01	1,29	
▲ Loblaw (L)	34,57	0,53	1,56	2 253	-10,16	38,97	31,11	0,84	
▲ Couche-Tard (ATD.B)	48,05	0,23	0,48	2 095	51,58	51,18	28,61	0,30	
▲ Dollarama (DOL)	62,93	-0,07	-0,11	1 786	41,42	64,96	36,69	0,44	
▲ Metro (MRU)	58,42	-0,20	-0,34	1 264	8,19	59,68	47,87	0,86	
▲ Shoppers Drug Mart (SC)	41,30	-0,15	-0,36	3 066	0,39	44,44	39,30	1,06	
▲ Jean Coutu (PJC.A)	14,67	-0,13	-0,88	1 498	15,06	15,84	12,15	0,28	
▲ Saputo (SAP)	44,28	-0,41	-0,92	745	13,45	46,36	37,28	0,84	
▼ Lassonde (LAS.A)	80,01	-0,99	-1,22	13	25,02	82,50	62,06	1,24	
ÉNERGIE	2 692,81	pts	0,12		-2,25				
▲ Imperial Oil (IMO)	45,91	0,52	1,15	3 870	1,15	49,26	38,87	0,48	
▲ Can Natural Res. (CNQ)	30,20	0,33	1,10	24 852	-20,84	41,12	25,58	0,42	
▲ Cenovus (CVE)	34,58	0,19	0,55	12 092	2,22	39,64	29,83	0,88	
▲ Canadian Oil Sands (COS)	21,22	0,11	0,52	4 974	-8,73	25,19	18,21	1,40	
▲ Transcanada (TRP)	45,50	0,23	0,51	6 622	2,18	46,29	39,25	1,76	
▲ Suncor Energy (SU)	34,59	0,15	0,44	16 776	17,73	37,28	26,97	0,52	
▲ Enbridge (ENB)	40,09	0,17	0,43	6 081	5,25	42,23	34,25	1,13	
▲ Encana (ECA)	22,28	0,09	0,41	16 899	17,95	23,86	17,25	0,80	
▲ Cameco (CCO)	18,29	0,04	0,22	8 743	-0,65	26,43	17,25	0,40	
▲ Husky Energy (HSE)	27,49	0,00	0,00	7 578	11,98	28,33	22,04	1,20	
▼ Nexen (NXY)	23,90	-0,26	-1,08	5 188	47,44	26,70	14,20	0,20	
▼ Talisman Energy (TLM)	10,92	-0,14	-1,27	50 680	-15,87	14,86	9,72	0,27	
FINANCE	1 690,30	pts	-0,12		8,58				
▲ Ind. Alliance (IAG)	29,00	0,49	1,72	2 172	10,31	32,91	20,55	0,98	
▲ Sun Life (SLF)	25,09	0,10	0,40	9 730	32,75	25,33	17,92	1,44	
▲ Banque Laurentienne (LB)	44,30	0,17	0,39	465	-7,38	48,68	40,66	1,88	
▲ Banque de Montréal (BMO)	59,15	0,16	0,27	8 410	5,85	61,29	53,15	2,88	
▲ Banque CIBC (CM)	79,24	0,09	0,11	5 299	7,39	79,43	68,15	3,76	
▲ Banque Nationale (NA)	77,07	0,07	0,09	2 210	6,83	81,27	63,27	3,16	
▲ Banque Scotia (BNS)	54,39	-0,05	-0,09	9 250	7,00	57,17	47,54	2,28	
▲ Great-West (GWO)	23,10	-0,02	-0,09	1 774	13,24	25,28	19,15	1,23	
▲ Financière Power (PWF)	26,11	-0,03	-0,11	4 732	2,23	30,15	23,62	1,40	
▲ Power Corporation (POW)	24,56	-0,03	-0,12	2 499	3,11	27,42	21,10	1,16	
▲ Financière Manuvie (MFC)	12,52	-0,02	-0,16	27 584	15,39	14,07	10,18	0,52	
▲ Banque TD (TD)	81,84	-0,20	-0,24	8 200	7,27	85,85	68,13	3,08	
▲ Banque Royale (RY)	57,14	-0,21	-0,37	17 835	9,93	59,13	43,30	2,40	
▲ Brookfield Asset (BAM.A)	34,55	-0,15	-0,43	2 636	23,22	35,35	26,55	0,56	
▲ IGM Financial (IGM)	39,59	-0,25	-0,63	1 648	-10,49	48,27	36,81	2,15	
▼ Cominar (CUF.U)	23,21	-0,30	-1,28	1 350	5,36	25,46	21,41	1,44	
TÉLÉCOMS	1 061,00	pts	-0,15		5,65				
▲ Rogers (RCL.B)	43,96	0,11	0,25	6 932	12,00	44,37	34,75	1,58	
▲ BCE (BCE)	42,80	0,00	0,00	5 744	0,78	45,28	39,02	2,27	
▲ Telus (T)	63,94	-0,46	-0,71	2 337	10,93	65,40	52,67	2,44	
CONSOMMATION AUTRE	1 030,31	pts	-0,15		14,61				
▲ BMTc (GBT.A)	15,74	0,74	4,93	15	-16,28	22,77	13,99	0,24	
▲ Uni-Select (UNS)	23,16	0,96	4,32	321	-11,77	29,90	22,16	0,52	
▲ Dorel (DII.B)	37,67	0,51	1,37	143	47,44	37,99	23,02	1,19	
▲ Cogeco Cable (CCA)	38,66	0,39	1,02	720	-24,71	54,28	34,45	1,04	
▲ Tim Hortons (THI)	50,04	0,33	0,66	3 127	1,38	57,91	47,36	0,84	
▲ Quebecor (QBR.B)	35,24	0,20	0,57	225	1,00	40,35	31,20	0,20	
▲ Gildan (GIL)	34,82	0,11	0,32	2 313	81,73	34,95	16,54	0,30	
▲ TVA (TVA.B)	7,75	0,01	0,13	94	-11,63	10,00	6,50	0,00	
▲ Astral Media (ACM.A)	41,55	0,00	0,00	2 341	17,08	49,29	31,85	0,00	
▲ Le Château (CTU.A)	3,52	0,00	0,00	0	113,33	4,24	1,03	0,00	
▲ Yellow Média (YLO)	0,08	0,00	0,00	22 879	-59,46	0,38	0,03	0,00	
▲ Shaw (SJR.B)	21,42	-0,02	-0,09	10 531	5,78	21,88	18,93	0,97	
▲ Cogeco (CGO)	33,27	-0,12	-0,36	94	-31,25	54,49	30,51	0,76	
▲ Magna (MG)	45,01	-0,21	-0,46	4 380	32,38	48,99	32,72	1,09	
▲ Transat (TRZ.B)	5,46	-0,03	-0,55	316	-22,22	7,74	2,79	0,00	
▼ Reitmans (RET.A)	12,20	-0,18	-1,45	587	-17,68	16,50	11,49	0,80	
▼ Rona (RON)	10,15	-0,29	-2,78	847	4,21	14,49	8,64	0,14	
▼ Airma (Aeroplan) (AIM)	14,85	-0,44	-2,88	4 939	24,37	15,43	11,00	0,64	
INDUSTRIELLES	1 434,33	pts	-0,41		8,44				
▲ Air Canada (AC.B)	1,91	0,11	6,11	17 036	92,93	1,96	0,78	0,00	
▲ Transcontinental (TCL.A)	10,41	0,29	2,87	1 367	-17,45	13,37	7,97	0,58	
▲ Bombardier (BBD.B)	3,61	0,07	1,98	47 262	-11,05	4,93	3,30	0,10	
▲ GLV (GLV.A)	2,33	0,04	1,75	486	-34,92	4,55	1,53	0,00	
▲ Stella-Jones (SJ)	70,48	0,53	0,76	160	74,02	70,50	39,00	0,62	
▲ WestJet (WJA)	17,96	0,06	0,34	2 696	52,72	18,26	10,30	0,34	
▲ Velan (VLN)	11,60	0,00	0,00	0	0,69	13,00	10,96	0,32	
▲ CAE (CAE)	10,56	-0,01	-0,09	3 978	6,77	11,24	9,18	0,20	
▲ Quinc. Richelieu (RCH)	35,40	-0,08	-0,23	95	23,30	35,97	26,42	0,48	
▲ Chorús Aviation (CHR.B)	3,09	-0,01	-0,32	910	-2,52	4,01	2,65	0,60	
▲ Canadien Pacifique (CP)	92,87	-0,47	-0,50	5 085	34,57	94,44	56,82	1,40	
▲ Canadien National (CNR)	87,04	-0,52	-0,59	4 462	8,60	92,20	74,22	1,50	
▼ SNC-Lavalin (SNC)	42,39	-0,66	-1,53	5 783	-17,01	55,95	34,36	0,88	
▼ Transforce (TFI)	17,97	-0,51	-2,76	9 841	38,76	19,14	12,08	0,52	
▼ Genivar (GNV)	21,07	-1,39	-6,19	3 519	-19,95	28,49	19,94	1,50	
SERVICES PUBLICS	1 928,83	pts	-0,85		-0,88				
▲ Inneregy (INE)	10,89	0,21	1,97	899	5,73	11,27	9,54	0,58	
▲ Can. Utilities (CU)	67,67	0,07	0,10	2 211	9,96	72,00	59,00	1,77	
▲ Valeneer (VNR)	16,01	-0,06	-0,37	214	0,19	16,50	14,49	1,00	
▲ Brookfield Renew. (BEP.U)	29,88	-0,21	-0,70	477	10,01	31,38	24,63	1,37	
TECHNOLOGIES	100,35	pts	-1,91		-8,11				
▲ Research in Motion (RIM)	8,97	0,10	1,13	19 523	-39,39	20,41	6,10	0,00	
▲ Exfo (EXF)	4,42	0,02	0,45	96	-27,78	8,00	4,34	0,00	
▼ CGI (GIB.A)	24,61	-1,37	-5,27	26 889	28,18	27,00	17,88	0,00	
SANTÉ	867,78	pts	-2,73		18,88				
▲ Theratechnologie (TH)	0,								

LA PRESSE AFFAIRES MARCHÉS INTERNATIONAUX

Manifestations contre l'austérité en Grèce

ISABEL MALSANG
AGENCE FRANCE-PRESSE

ATHÈNES — Des dizaines de milliers de personnes ont manifesté dans le calme hier à Athènes et Salonique dans le cadre d’une grève générale de 48 heures pour protester contre un projet pluriannuel de rigueur qui doit être voté aujourd’hui pour éviter le défaut de paiement du pays. Derrière la banderole « les humains devant tout le reste, pas de chiffres et pas de mesures », 25 000 personnes ont défilé à Athènes, selon

la police, à l’appel des deux principaux syndicats GSEE et Adedy, et 15 000 à l’appel du syndicat communiste Pame. À Salonique, la deuxième ville du pays dans le nord très touché par le chômage, le cortège a rassemblé 20 000 personnes. Les défilés ont afflué sur la place Syntagma devant le Parlement, dans le centre-ville où est discuté un projet de loi pluriannuelle 2013-2016 controversé fixant des économies budgétaires de plus de 18 milliards d’euros. Le vote de cette loi, en procédure d’urgence, est prévu

pour ce soir au moment où une autre manifestation est prévue à l’appel des syndicats. En un seul article, le texte égrène une multitude de mesures qui réduisent salaires dans la fonction publique et

d’État de 2013, qui doit être voté dimanche, une condition sine qua non pour débloquer la prochaine tranche d’aide (31,2 milliards d’euros) des prêts consentis à la Grèce. Le ministre des Finances

Hier, en raison de l’appel à la grève générale, Athènes était quasiment déserte, aucun transport en commun ni taxi ne circulaient, la plupart des services publics étaient fermés, à l’exception de quelques écoles.

La justice aussi touchée
La grève touche aussi la justice, juges et avocats, ainsi que les hôpitaux et le transport aérien et maritime.

Le sort de la Grèce et la crise au sein de la zone euro continuent d’inquiéter les marchés mondiaux et ont été discutés lors de la récente réunion des ministres des Finances et des banquiers centraux du G20 au Mexique.

Mais cette réunion s’est traduite par des déclarations contradictoires: Le Commissaire européen aux Affaires économiques et monétaires Olli Rehn a estimé que la zone euro était « sur la bonne voie pour être en mesure de prendre une décision le 12 novembre » sur l’aide à la Grèce. Athènes doit rembourser une échéance de 5,5 milliards d’euros le 16 novembre.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES
SOUMISSIONS - ENCANS

Appel d'offres

Montréal

Service de la concertation des arrondissements et des ressources matérielles
Direction de l'approvisionnement
Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h aux dates ci-dessous, à la Direction du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour:
Catégorie : Biens et services
Appel d'offres : 12-12373
Descriptif : Trois compresseurs et deux postes de remplissage pour air respirable incluant les équipements connexes – fourniture, installation, formation et maintenance – SIM 12 mois
Date d'ouverture : 26 novembre 2012
Dépôt de garantie : 10 % cautionnement ou chèque visé
Renseignements : Daniel Léger, agent d'approvisionnement : 514 872-1059
Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 7 novembre 2012
Appel d'offres : 12-12429
Descriptif : Service de gardiennage pour des bâtisses de la Direction des immeubles
Date d'ouverture : 26 novembre 2012
Dépôt de garantie : 10 % cautionnement ou chèque visé
Renseignements : Eddy Dutely agent d'approvisionnement : 514 872-5253
Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 7 novembre 2012
Les personnes et les entreprises intéressées par ces contrats peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.
Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fourni en annexe du document d'appel d'offres. Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux de la Direction du greffe à l'Hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception. La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.
Montréal, le 7 novembre 2012
Le greffier de la Ville
M^{re} Yves Saindon

AÉROPORTS DE MONTRÉAL

APPELS D'OFFRES

APPROVISIONNEMENT

Les entrepreneurs et les fournisseurs de biens et services peuvent obtenir plus d'informations sur nos appels d'offres en cours en consultant la section « APPEL D'OFFRES » sur admtl.com.

Appel d'offres

Montréal

Service de la concertation des arrondissements et des ressources matérielles.
Direction des stratégies et transactions immobilières.
Catégorie : travaux
Appel d'offres : 5595
Descriptif : Bibliothèque Saul-Bellow (3029) de l'arrondissement de Lachine
Réaménagement et agrandissement de la bibliothèque
Contrat 12689
L'ouverture des soumissions prévue pour le 7 novembre 2012 est reportée au 26 novembre 2012 à 14h00 à la Direction du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6.
Montréal, le 7 novembre 2012
Le greffier de la Ville
Me Yves Saindon

Le sort de la Grèce et la crise au sein de la zone euro continuent d'inquiéter les marchés mondiaux et ont été discutés lors de la récente réunion des ministres des Finances et des banquiers centraux du G20 au Mexique.

pensions, repoussent de deux ans l'âge de départ en retraite à 67 ans, amorcent la réorganisation de la fonction publique et libéralisent le marché du travail et des services. « Ces mesures nous ramènent de nombreuses années en arrière. Tous les droits du travail conquis par le peuple grec depuis la Deuxième Guerre mondiale et la fin de la dictature sont annulés », a déclaré la syndicaliste Marie Lavrentiadou. Les bailleurs de fonds internationaux, l'Union européenne et le FMI, ont fait de l'adoption de ces mesures, ainsi que de celle du budget

Yannis Stournaras a justifié le choix de la procédure d'urgence pour l'adoption de cette loi-cadre, en affirmant que la Grèce a besoin « du versement imminent de la tranche (du prêt) afin d'éviter une faillite désordonnée ». Répondant devant le parlement aux accusations du député de gauche radicale Syriza, Panayiotis Lafazanis, qui a qualifié « de coup d'État » et « d'anticonstitutionnelle » la procédure adoptée, M. Stournaras a estimé qu'il n'y avait « pas de violation de la procédure parlementaire ».



PHOTO SAKIS MITROLIDIS. AGENCE FRANCE-PRESSE

Les défilés ont afflué, hier, pour s'opposer au projet de loi pluriannuel 2013-2016 controversé fixant des économies budgétaires de plus de 18 milliards d'euros.

Mesures de relance pour les entreprises françaises

Des crédits d'impôt de 20 milliards d'euros

MATHIEU FOULKES
ET PIERRE GLACHANT
AGENCE FRANCE-PRESSE

PARIS — Pour relancer la compétitivité des entreprises françaises, le gouvernement a décidé hier de les faire bénéficier à partir de 2014 de crédits d'impôt qui atteindront en rythme de croisière au bout de trois ans les 20 milliards d'euros (26 milliards CAN), un effort en partie financé par des hausses de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Le premier ministre a vivement défendu les mesures arrêtées par le gouvernement au lendemain de la remise du rapport de Louis Gallois, alors que la droite et certaines voix à gauche dénonçaient déjà « un reniement » à propos de la TVA. « C'est un plan cohérent, complet (...) qui provoque un signe fort comme vous n'avez jamais eu le courage de le

faire », a lancé à l'Assemblée nationale Jean-Marc Ayrault à l'adresse de l'opposition.

Batterie de mesures
« Il y a effectivement un appel à la TVA mais seulement pour un tiers du financement, c'est-à-dire par une modulation à partir du 1^{er} janvier 2014, et non pas au 1^{er} octobre 2012 comme vous l'aviez décidé, où 12 milliards d'euros pesaient sur le pouvoir d'achat des ménages », a-t-il fait valoir. La nouvelle majorité a abrogé dès cet été la hausse de TVA votée à la fin du quinquennat de Nicolas Sarkozy. Détaillant la batterie de mesures devant la presse, à l'issue du séminaire de ministres réuni à Matignon, M. Ayrault avait expliqué à la mi-journée que le ballon d'oxygène de 20 milliards d'euros pour les entreprises serait financé par moitié par

des économies supplémentaires dans les dépenses publiques en 2014 et 2015. Les autres 10 milliards proviendront, en vitesse de croisière en 2016, de cette « restructuration de la TVA » engagée deux ans plus tôt, et de la mise en place d'une « fiscalité écologique » cette année-là, a-t-il dit. Le nouvel effort sur les dépenses publiques « est exigeant », a concédé le chef du gouvernement, « mais il est à notre portée ». « Dix milliards d'euros d'économies en 2 ans, c'est moins de 1 % de la dépense publique totale qui atteint 1100 milliards d'euros, c'est 0,5 % de la richesse nationale! ».

« La mesure du problème »
M. Ayrault a assuré avoir repris la « quasi-totalité » des « préconisations » du commissaire général à l'Investissement. « Le gouvernement a pris la mesure du problème », s'est félicité auprès de l'AFP Louis Gallois, qui sera associé au suivi de la mise en oeuvre des mesures retenues. Alors que le gouvernement et le président lui-même avaient à maintes reprises écarté une hausse globale de la TVA, Jean-Marc Ayrault a annoncé que le taux dit normal à 19,6 % sera porté à 20 % et le taux intermédiaire de 7 % (applicable notamment à la restauration) passera à 10 %. Côté évolution à la baisse, le taux minimal de 5,5 %, appliqué aux produits de première nécessité (produits alimentaires de base, cantines scolaires, etc.), sera ramené à 5 %. Le premier ministre a assuré ainsi vouloir mettre rapidement en place un fonds de 500 millions d'euros pour les PME « confrontées à des difficultés de trésorerie ».

AVIS D'AUDITION SUR L'APPROBATION D'UN RÈGLEMENT PROPOSÉ D'UN RECOURS COLLECTIF

ATTENTION: TOUTES LES PERSONNES QUI ONT ACHETÉ DES PRODUITS NIVEA MY SILHOUETTE!™ OU NIVEA GOOD-BYE CELLULITE

CET AVIS PEUT AFFECTER VOS DROITS PRIÈRE DE LIRE L'AVIS INTÉGRALEMENT ET ATTENTIVEMENT

Des Requêtes pour autorisation de recours collectifs ont été déposées à l'encontre de Beiersdorf Canada inc. (la « **Défenderesse** ») alléguant que certaines représentations au niveau de la publicité et de l'emballage des produits NIVEA MY SILHOUETTE!™ et GOOD-BYE CELLULITE (les « **Produits** ») étaient fausses et trompeuses.

Les Parties ont convenu d'une Entente de règlement en vertu de laquelle la Défenderesse consent à l'autorisation des Recours collectifs proposés uniquement pour les fins de l'Entente de règlement, le tout sous réserve de l'approbation du Tribunal. Les Parties s'entendent pour définir le Groupe ainsi :

Tous les résidents du Canada qui ont acheté des Produits à tout moment avant l'approbation de l'Entente de règlement

La Cour supérieure du Québec tiendra une audition afin d'approuver l'Entente de règlement qui sera présidée par la juge Gibeau, J.C.S. le 20 décembre 2012 à 9:30, en chambre 2.08, au Palais de Justice de Montréal, situé au 1, rue Notre Dame Est, Montréal, Québec H2Y 1B6 (ou à une autre date et heure que le Tribunal peut, sans autre avis, fixer). Les membres du Groupe peuvent comparaître personnellement ou par procureur et faire part des motifs, le cas échéant, et conformément à l'Entente de règlement, pour lesquels ladite Entente ne devrait pas être approuvée.

RÉSUMÉ DE L'ENTENTE PROPOSÉE

Le texte intégral de l'Entente de règlement est disponible en ligne au <http://www.gbcmssettlement.ca> ou en communiquant avec le Procureur du groupe dont les coordonnées apparaissent ci-dessous.

Sous réserve de l'approbation du Tribunal, la Défenderesse accepte de payer toutes les réclamations valides en argent ou via la remise de coupons en fonction du nombre de Produits achetés et du nombre de preuves d'achat remises par les membres du Groupe. Il n'y a aucune limite maximale de paiement pour l'ensemble des membres du Groupe. Chaque membre du Groupe a droit à un dédommagement jusqu'à concurrence de 100\$ (en argent et en coupons).

Autre avis
Si l'Entente de règlement est approuvée par le Tribunal, un autre avis sera publié en langue française dans La Presse et en langue anglaise dans The Gazette, The Globe and Mail et dans le National Post.

CET AVIS A ÉTÉ APPROUVÉ PAR LA COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC

Montréal, 31 octobre 2012

Procureur du Groupe
Me Jeff Orenstein
Groupe de droit des consommateurs inc.
1123 rue Clark, 3e étage
Montréal (Québec) H2Z 1K3
Téléphone: (514) CONSUMER [266-7863] Ext. 220
Sans frais: 1-888-909-7863
Télécopieur: (514) 868-9690
Courriel: jorenstein@clg.org
Site internet: www.clg.org

****Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte****

AVIS DE DIVIDENDES

BCE
Le 31 octobre 2012, le conseil d'administration de BCE Inc. a déclaré les dividendes suivants, payables aux porteurs de ses actions à la fermeture des bureaux aux dates de référence indiquées :

Dividende		Date de référence	Payable le
No.	Montant		
Par action ordinaire :			
117	0,5675 \$	14 décembre 2012	15 janvier 2013
Par action privilégiée de premier rang à dividende cumulatif rachetable :			
• Série S	153	Flottant	30 novembre 2012
• Série Y	139	Flottant	30 novembre 2012
• Série AB	63	Flottant	30 novembre 2012
• Série AD	57	Flottant	30 novembre 2012
• Série AE	71	Flottant	30 novembre 2012
• Série AH	71	Flottant	30 novembre 2012
• Série AJ	16	Flottant	30 novembre 2012
• Série AK	6	0,25938 \$	30 novembre 2012
Les dividendes versés par BCE à des résidents canadiens sont des dividendes admissibles pour fins de l'impôt sur le revenu canadien.			
Alain F. Dussault Secrétaire de la société, BCE Inc.			